

**« COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE
INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ? »**

Sommaire

Introduction

par M. Jean-Pierre Chevènement,

Président de la Fondation Res Publica 7

« Comment poser le problème de la réindustrialisation ? »

par M. Jean-Michel Quatrepoint,

Journaliste économique, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de *Le choc des empires : États-Unis, Chine, Allemagne : qui dominera l'économie-monde ?* (Le débat Gallimard, 2014)..... 11

« Penser la réindustrialisation dans le cadre européen au cours de la décennie à venir »

Par M. François Lenglet,

Journaliste et directeur du service « économie » de TF1 et de LCI, auteur de *Quoi qu'il en coûte* (Albin Michel, 2020)..... 17

« Réindustrialisation : Comment et où l'État peut-il intervenir ? »

par M. Nicolas Dufourcq,

Directeur général de la Banque publique d'investissement 23

« Les priorités et les axes de la réindustrialisation »

par M. Alexandre Saubot,

Président de France Industrie, Vice-président du Conseil national de l'industrie..... 31

« Les conditions de la réindustrialisation et d'une croissance éco-responsable »

Par M. Louis Gallois,

Ancien dirigeant de la SNCF et d'Airbus, président de la Fabrique de l'industrie..... 38

Débat final 50

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

J'ouvre le 153^{ème} colloque de la Fondation Res Publica consacré à une question tout à fait centrale : « Comment *penser* la reconquête de l'indépendance industrielle et technologique de la France ? ».

Les Français se sont aperçus à l'occasion de la crise du coronavirus de la multiplication des dépendances qui s'étaient créées au fil des ans et des décennies. C'est très sensible dans le domaine de la santé mais une analyse de la balance commerciale permet de constater que ces dépendances se sont généralisées. Elles se traduisent généralement par une fonte de l'emploi industriel et de la balance commerciale dont le déficit frôle les 70 milliards d'euros, indicateur de la faiblesse de notre compétitivité mise encore en valeur par une étude de Rexecode récemment parue¹.

Ces dépendances, qui revêtent des formes diverses, ont leurs origines dans un passé plus ou moins lointain. On ne peut pas faire abstraction des choix qui ont dominé les quarante dernières années en faveur d'une libération des échanges sans contrôle, sans contrepartie, sans contrepoids politique, décidée essentiellement par les États-Unis sur un arrière-plan qui est celui de l'ultime sursaut de la Guerre froide : accord entre les multinationales américaines et le Parti communiste chinois, création de zones économiques spéciales (ZES), ouverture de la Chine et d'une main d'œuvre à bas coût aux investissements de grandes sociétés américaines, japonaises, européennes.

S'agissant de la France, on pourrait incriminer le sacrifice de son modèle, qui équilibrait le rôle du marché par celui de l'État, au bénéfice d'un modèle concurrentiel administré depuis Bruxelles. On peut incriminer le choix d'une monnaie trop forte pour ce qu'est la compétitivité de notre industrie.

Il ne faut jamais perdre de vue que la faiblesse industrielle de la France a un lointain enracinement historique. Nous sommes partis en retard dans

¹ Emmanuel Jessua, « Les indicateurs de compétitivité de la France reculent nettement en 2020 », *Rexecode*, 02 mars 2021.

l'industrialisation. Nous étions le numéro deux mondial au milieu du XIX^e siècle. Le décrochage avec l'Allemagne, qui se fait après 1870, est inséparable de la priorité donnée au développement d'une économie rentière sur l'économie industrielle. L'Allemagne avait beaucoup investi dans le développement de sa production nationale pour satisfaire les besoins de son marché intérieur – avec une démographie dont l'envol dépassait de loin l'évolution de la population française à cette époque – tandis que la France, comme l'Angleterre, étaient devenues des économies rentières. Mais ce déclin productif n'a pas empêché des rebonds : avant 1914, dans les années 1920 ou, encore plus remarquable, le rebond de près de trente ans, de 1945 à 1974 (les Trente Glorieuses). Il ne faut donc pas céder à un pessimisme définitif.

Je voudrais saluer les intervenants qui nous font l'honneur et le plaisir d'être ici. Tous sont des hommes de réflexion et d'action qui savent joindre l'une à l'autre.

Nous entendrons deux économistes originaux et brillants : M. Jean-Michel Quatrepoint, auteur de *Le choc des empires : États-Unis, Chine, Allemagne : qui dominera l'économie-monde ?* (Le débat Gallimard, 2014), et M. François Lenglet, journaliste et éditorialiste à TF1 et LCI, auteur de *Quoi qu'il en coûte* (Albin Michel, 2020).

M. Nicolas Dufourcq, directeur général de la BPI (Banque publique d'investissement) leur succèdera.

Enfin, deux grands praticiens, qui sont aussi des hommes de réflexion, interviendront : M. Alexandre Saubot, président de France Industrie, qui est aussi un grand industriel dans son domaine (les engins de levage) et M. Louis Gallois, ancien dirigeant de la SNCF et d'EADS, président de PSA jusqu'à une date récente, président de la Fabrique de l'industrie.

Je me bornerai pour commencer à leur poser quelques questions par rapport à ces dépendances que nous avons laissées se créer dans des conditions qui interrogent quand même sur le laisser-aller dont les pouvoirs publics ont fait preuve pendant tout ce temps.

Peut-on remonter le courant en dehors d'une très grande volonté politique ? Ce que j'ai dit sur la profondeur historique du décrochage industriel français montre que des tendances fortes sont à l'œuvre qui ne permettent pas de remonter le courant facilement. On ne peut le faire que si une volonté politique très forte

s'exprime. Le président de la République a défini clairement l'axe central de ce qui reste de son quinquennat comme la reconquête de l'indépendance, non seulement sanitaire mais aussi industrielle, technologique, agricole de la France.

Cette volonté affirmée au sommet de l'État peut-elle se traduire sans être inscrite dans les structures mêmes de l'État ? Ayant occupé autrefois, pour un bref temps d'ailleurs, le poste de ministre de la Recherche et de l'Industrie², je sais qu'il est important, au niveau de l'État, qu'un grand ministère fasse entendre la voix de l'industrie par rapport au langage des grands équilibres macroéconomiques qui, naturellement, aboutit toujours aux mêmes conclusions.

Comment réagissez-vous à l'idée de la recréation d'un ministère de l'Industrie, peut-être de la Recherche et de la Technologie ? Jusqu'où faut-il qu'il aille ? Un meilleur équilibre des préoccupations n'est-il pas nécessaire dans l'appareil d'État, enracinant cette volonté de réindustrialisation dans les structures mêmes de l'État ?

Quels sont les axes à privilégier ?

Tout le monde évoque évidemment la santé et, plus souvent, le numérique car nous savons que les révolutions à l'œuvre dans la plupart des secteurs sont liées à l'information. On parle beaucoup de l'ordinateur quantique. Avons-nous, dans ce domaine du numérique, pris les moyens de remonter le courant ?

Quant à la défense, la vraie question n'est pas seulement celle des entreprises de défense que nous avons su préserver grâce à la Direction générale de l'armement (DGA) qui est à elle seule un petit ministère de l'Industrie. La question qui se pose est celle de la soutenabilité à long terme de l'effort de défense qui permettra de préserver nos capacités, non seulement dans le domaine de la dissuasion mais dans celui des industries de défense conventionnelle.

On pourrait allonger la liste. Tous ceux qui connaissent l'état de l'économie française savent que notre balance agro-alimentaire est déficitaire dans tous les secteurs (fruits et légumes, produits de la pêche, etc.) à l'exception des boissons. Je n'évoquerai pas les industries manufacturières et l'ampleur du déficit commercial, qui va croissant et que nous n'arrivons pas à remonter. On parle souvent des « ateliers industriels » : l'économie chinoise exporte plus de

² Nommé ministre de la Recherche et de la Technologie dans le premier gouvernement Mauroy puis ministre de la Recherche et de l'Industrie dans le deuxième gouvernement Mauroy, Jean-Pierre Chevènement démissionna le 22 mars 1983 pour protester contre la « parenthèse libérale » qui interdisait toute politique industrielle digne de ce nom. (NDLR)

2000 milliards de dollars, derrière les États-Unis et l'Allemagne (1200 milliards d'euros). Je renvoie au livre consacré par Jean-Michel Quatrepoint au « choc des empires ». La France, quant à elle, exporte pour moins de 500 milliards d'euros ! Nous n'arrivons pas à décoller. L'étude de Rexecode (déjà citée) montre que nos indicateurs de compétitivité se sont dégradés en 2020, même par rapport à des pays comme l'Italie et l'Espagne.

Allons-nous remonter le courant ? On annonce un taux de croissance de 5 % en 2021. C'est très souhaitable mais il faut voir dans quelle perspective on l'inscrit.

La question des axes à privilégier sera posée en particulier à M. Saubot. Quelles sont les priorités de la réindustrialisation ?

Elle devra être précédée de la question du cadre dans lequel nous devons penser cette réindustrialisation. Ce cadre doit être géographiquement, géopolitiquement pertinent. Bien évidemment, ce cadre pertinent est celui de l'Europe. Mais pas n'importe quelle Europe. Je parle de l'Europe entre les États-Unis et la Chine, non de l'Europe blottie derrière les États-Unis. Comme la question se pose, il faudra certainement y répondre. Pouvons-nous construire un pôle européen qui aura le souci de l'autonomie stratégique » ?

Je poserai plus particulièrement à M. Dufourcq une question portant sur le modèle d'intervention. Comme l'a dit un de ses collaborateurs, M. Fournier, directeur à l'Innovation de Bpifrance, autrefois c'était facile : l'État investissait quelques milliards sur un secteur monolithique (les TGV ou le nucléaire). Mais aujourd'hui c'est tout à fait différent : l'État peut définir quelques plans (l'hydrogène, l'ordinateur quantique, la cybersécurité, les composants électroniques...) mais il passe ensuite par le relais de la BPI et embraye sur une culture d'entreprise, le dessein étant de favoriser l'émergence de *start up* qui vont ensuite nourrir de grands groupes industriels. Ceci pose la question de savoir si ces grands groupes sont des groupes français ou si, au moins, ils sont animés par une logique qui contribue à l'animation du tissu économique national. Dans le domaine des ordinateurs quantiques nous avons la chance d'avoir ATOS, groupe franco-allemand dont Siemens est le principal actionnaire. Mais quand on regarde les chiffres d'affaires de ces groupes industriels on est obligé de concéder la relative faiblesse des groupes français fabriquant des composants électroniques par rapport aux groupes américains, chinois, japonais, coréens, taiwanais.

Enfin, nous parlerons des conditions de la réindustrialisation. Jean-Michel Quatrepoint parlera du financement de cette réindustrialisation et Louis Gallois

fera des propositions à la lumière de sa vaste expérience qu'il nous a déjà confiée lors d'autres manifestations que nous avons pu organiser sur ce sujet³.

J'aurais beaucoup à dire mais je préfère écourter mon propos pour donner tout de suite la parole à Jean-Michel Quatrepoint.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Comment poser le problème de la réindustrialisation ?

Il n'aura fallu qu'un quart de siècle pour défaire la France. Combien de temps faudra-t-il pour la reconstruire ?

Certains me trouveront excessif, pessimiste mais le temps du déni est passé. Cela fait un quart de siècle que l'on tire les sonnettes d'alarme sur la désindustrialisation, les risques d'une démondialisation débridée, les pertes de souveraineté. Cela fait un quart de siècle que l'on joue les lanceurs d'alerte, en expliquant que la vision d'un Serge Tchuruk de « l'entreprise sans usines » conduit à une impasse, à un déclassement. Cela fait deux décennies que l'on alerte sur les déficits structurels de notre commerce extérieur, qui ne sont pas compensés, loin de là, par les recettes du tourisme, des services et de la finance. Recettes du tourisme qui vont en plus durablement s'effondrer.

Ce déficit commercial n'est pas dû aux pays émergents, ni même aux pays exportateurs de pétrole. Depuis 1998, nos balances commerciales, avec ces deux catégories de pays, sont peu ou prou équilibrées. En revanche, le solde n'a cessé de se dégrader avec les pays de l'OCDE, Europe et Allemagne en tête. Nous sommes là au cœur du problème français.

³ « *Entreprises et territoires* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 25 septembre 2006.

« *Stratégie des grands groupes et politique industrielle française* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 12 avril 2010.

« *Nouveau pacte social : mode d'emploi* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 21 mai 2013.

« *Quel modèle de réindustrialisation pour la France ?* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 1er juin 2015. (NDLR)

Ce n'est pas sans une certaine ironie que l'on voit proliférer, à l'occasion de cette pandémie, les nouveaux convertis au souverainisme. Un souverainisme auquel d'aucuns ajoutent le qualificatif européen. Un mot au passage : ce concept de souveraineté européenne aurait un sens si tous les pays de l'Union européenne avaient la même volonté de faire de l'Union une puissance, face aux autres empires, à commencer par l'empire américain. C'est la grande illusion des élites françaises d'avoir cru que les autres élites, les élites européennes, partageaient leur vision. Elles ne la partagent pas.

Il est aussi une vérité qu'il va bien falloir regarder en face : la construction européenne, telle qu'elle a été menée depuis un bon quart de siècle, s'est faite sur un non-dit, un accord tacite entre la France et l'Allemagne. Ou plutôt entre les classes dirigeantes des deux pays. Les Allemands nous ont donné leur mark... à leurs conditions. L'euro / mark, monnaie forte, permettant à la France de garder, de financer, son système de protection sociale particulièrement généreux. L'Allemagne, elle, confortant sa position de champion de l'industrie et de principal exportateur de la zone euro. C'était une sorte de répartition des tâches, de division du travail au sein de l'Europe. Aux Allemands, l'industrie. Aux Français, le luxe, la finance, le tourisme, et son système de protection sociale particulièrement généreux.

Au fil des ans, la base industrielle a donc continué de s'étioler. Les points forts de la France se sont évaporés. Des fleurons du CAC 40 ont disparu, absorbés, démantelés. Je pense, bien sûr, aux télécommunications avec Alcatel. L'énergie, avec la vente d'Alstom Power. Quel effroyable gâchis que cet effeuillage d'Alcatel Alstom ! Je pense aussi à Lafarge, Pechiney, Technip et tant d'autres. N'oublions pas non plus les ravages dans les ETI (entreprises de taille intermédiaire) victimes des LBO⁴ et de ce capitalisme de la plus-value et du *quarterly* dont Sanofi est un exemple caricatural.

Les Allemands, eux, sont montés en puissance sur des secteurs qui étaient traditionnellement les points forts de la France. On pourrait parler longuement de l'agro-alimentaire. Ils auraient bien aimé récupérer le ferroviaire d'Alstom. Pour une fois, l'Europe nous a sauvés. Mais nous devons être lucides. Les Allemands estiment qu'ils ont vocation à être les *leaders* industriels en Europe sur tous les secteurs qu'ils considèrent comme essentiels à leur politique

⁴ Le *Leveraged buy-out* (LBO) ou rachat avec effet de levier est un montage financier permettant le rachat d'une entreprise via une société *holding*. (NDLR)

mercantiliste et à leurs intérêts bien compris. L'énergie en fait partie. Tout comme les industries de défense. Ce sont précisément les derniers vestiges de notre grandeur industrielle. Les derniers vestiges de la politique des Trente Glorieuses et du gaullisme.

Avant de parler d'un vaste programme de réindustrialisation, il faut d'abord se convaincre qu'il faut sauver ce qu'il nous reste de points forts. À commencer par EDF et nos industries de défense. Cela pose le problème du projet Hercule de démantèlement d'EDF, et des négociations avec Bruxelles sur le tarif de l'électricité d'origine nucléaire revendue aux concurrents d'EDF. Cela pose le problème des projets franco-allemands en matière de défense, où l'on a l'impression d'un grignotage systématique de la part des Allemands.

Réindustrialiser la France implique donc de clarifier nos positions, nos relations, face à Bruxelles et à Berlin. Il y a des choses qui ne se partagent pas. La souveraineté militaire et énergétique en fait partie. Si la France est encore une moyenne puissance, et si elle a encore un siège au Conseil de sécurité, c'est bien parce qu'elle a une dissuasion nucléaire, et des forces armées qui tiennent encore la route. Si les Français bénéficient d'une énergie bien meilleur marché que leurs voisins et presque totalement décarbonée, ce qui est un avantage compétitif non négligeable, c'est bien grâce à EDF et au programme nucléaire. Si nous baissons les bras sur ces deux secteurs, si nous cédon face aux pressions allemandes, ce n'est plus la peine de parler de réindustrialisation, de rebond, etc.

Je comprends que, pour quelqu'un, en l'occurrence Emmanuel Macron, qui a fait de l'Europe, de la souveraineté européenne, son *credo*, il soit difficile d'engager un bras de fer, et de remettre en cause l'entente franco-allemande. Mais il n'y a pas d'autre chemin. C'est un préalable. Il faut définir, face à Berlin et à la Commission européenne, des lignes rouges. L'énergie et la défense en font partie. Et notamment l'énergie nucléaire doit être reconnue comme une énergie décarbonée par la Commission de Bruxelles (on n'en prend pas le chemin).

Refaire de la France un grand pays industriel passe ensuite par une série de décisions concrètes qui témoignent de la volonté politique et tracent le chemin. Qu'il s'agisse des structures gouvernementales qui doivent affirmer ce nouvel impératif industriel, avec un grand ministère de la Recherche, de l'Industrie et de la Transition énergétique. Je ne comprends pas que l'énergie soit sous le vocable du ministère de l'Environnement.

Avec un effort particulier sur la recherche et le développement, en renouant avec une culture scientifique et technique. Avec l'idée même du progrès, n'en

déplaise aux adeptes de la décroissance. C'est le CAE (Conseil d'analyse économique) lui-même qui relève une insuffisance de moyens pour la recherche fondamentale notamment dans la pharmacie : « Les crédits publics en R&D pour la santé sont plus de deux fois inférieurs à ceux de l'Allemagne et ils ont diminué de 28 % entre 2011 et 2018, quand ils augmentaient de 11 % en Allemagne et de 16 % au Royaume-Uni sur la même période. » Si une Française, Emmanuelle Charpentier, a obtenu le Nobel de Chimie en 2020, c'est surtout grâce à son parcours international. Depuis un quart de siècle, la France exporte ses capitaux et ses cerveaux et elle importe une main d'œuvre *low cost*. Il faut rompre avec ce cycle pervers. Conserver nos cerveaux en leur offrant des carrières et des moyens dignes de ce nom. Et oser pratiquer une immigration choisie.

Il faut aussi renouer avec une politique de commandes publiques et de normes qui privilégie astucieusement le « *made in France* ». Vaste projet, tant la culture administrative des dernières générations de la fonction publique les pousse, au contraire, à choisir le moins-disant, quel qu'il soit...

Enfin, il faut orienter l'épargne vers l'industrie. Pas seulement vers les actions du CAC 40, mais vers les projets concrets, industriels, locaux. Cela se fait déjà, bien sûr, mais il faudra passer à la vitesse supérieure. Orienter l'épargne des Français vers leurs industries peut aussi se faire à travers des emprunts dédiés.

On a beaucoup insisté sur l'accumulation du *cash* des ménages depuis la pandémie. C'est une réalité : 150, 200 milliards d'euros, qui s'ajoutent aux dépôts liquides déjà existants. Il y en aurait pour plus de 700 milliards au total. En plus de l'assurance-vie et des divers livrets.

Alors, à Bercy, on réfléchit aux moyens d'utiliser cette épargne. D'aucuns voudraient qu'une fois la pandémie ralentie, on incite les Français à consommer, au risque de creuser un peu plus un déficit commercial déjà abyssal. Faute d'une offre nationale alternative. Autre tentation, inavouée bien sûr, taxer, récupérer d'une façon ou d'une autre une partie de cet argent liquide, pour financer les déficits budgétaires et satisfaire les tenants de l'orthodoxie.

Il y a une troisième voie, qui consisterait à canaliser cette épargne vers des investissements productifs ciblés et à très long terme.

EDF a un besoin crucial de capitaux pour financer son grand carénage et relancer son programme nucléaire. Les industries de défense ont besoin d'être assurées d'un financement long terme pour développer les nouvelles composantes de la force de dissuasion : un successeur du Rafale, qui réponde à nos besoins

propres, et non pas à ceux des Allemands qui ne sont pas les mêmes que les nôtres. Voire un second porte-avion.

Enfin, la santé, l'hôpital, la production de médicaments, ont besoin d'un plan de financement à long terme, afin que notre pays retrouve un minimum de souveraineté sanitaire.

Pourquoi ne pas offrir aux épargnants un produit sûr, garanti par l'État ? Des obligations, sinon perpétuelles, au moins à 100 ans, avec un taux garanti de 1 % indexé sur l'inflation. Un emprunt que l'on pourrait baptiser emprunt Covid de 100 à 200 milliards d'euros, dont les fonds seraient ensuite réorientés vers les secteurs stratégiques, essentiellement l'énergie, la défense, la santé.

Pour organiser l'ensemble de ces financements, il faut un organe de pilotage, une sorte de Caisse nationale, qui veille à ce que l'argent aille bien là où il le faut, quand il le faut. Qui étale les versements aux industriels dans le temps, en concertation avec les ministères concernés. Bien évidemment pour « piloter » cet organe de pilotage, on peut tourner les regards vers la Caisse des Dépôts et la Bpifrance, qui ont l'habitude de gérer le temps long et qui incarnent l'État dans sa permanence.

Voilà quelques-unes des conditions pour amorcer une réindustrialisation. Mais ne nous leurrions pas. La première des conditions c'est de vouloir. La volonté. Pas seulement la volonté des politiques, mais celle de tous les acteurs. À commencer par celle des Français. Réindustrialiser la France, aux normes du XXI^e siècle est l'affaire d'au moins une génération. Les nouvelles générations sont-elles prêtes aux sacrifices nécessaires ? Veulent-elles vraiment que la France redevienne une puissance industrielle ? Ne sont-elles pas plutôt victimes de cet hyper-individualisme qui a infiltré notre société depuis un quart de siècle ? Ne sont-elles pas résignées, repliées sur le cocon familial, apeurées, prêtes à tous les renoncements, par peur de la maladie, par peur de l'autre, par peur du risque ?

Il n'y aura pas de réindustrialisation, s'il n'y a pas de sursaut collectif et des hommes pour l'incarner.

La seule question qui vaille finalement c'est de savoir si nous sommes en juin 40 ou en août 44.

Merci, Jean-Michel Quatrepoint, pour cet exposé roboratif.

Dans le domaine de l'énergie, je voudrais vous renvoyer au rapport⁵ de François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan, sur les impasses de la politique énergétique si des décisions énergiques ne sont pas prises à bref délai. Car nous approchons des années 2035 qui marqueront « l'effet falaise » avec l'arrivée à terme des centrales mises en service dans les années 1970 à 1990. Le rapport Bayrou a le mérite de poser les bonnes questions.

Je me tourne vers François Lenglet pour lui demander de traiter particulièrement la question du cadre pertinent d'une politique de réindustrialisation. J'ai dit que ce cadre était l'Europe. Mais l'Europe c'est aussi le paradigme de la concurrence qui est au cœur des traités européens conclus à l'époque où le néolibéralisme était à son acmé. Y a-t-il place pour une politique industrielle dans une économie où le principe posé et imposé est celui de la concurrence pure et parfaite (« libre et non faussée ») ? Si oui, à quelles conditions ? Faut-il revoir les traités, faire des exceptions ? Déclarer que les traités sont suspendus ? Bref, comment concevoir une Europe qui soit un cadre pertinent pour la réindustrialisation de la France ?

Je pourrais étayer davantage ce point mais je rappellerai en passant que, globalement, l'Union européenne a un excédent sur les États-Unis de 150 milliards d'euros. Ce n'est pas le cas de la France qui a un déficit sur le monde qui approche les 70 milliards d'euros. Mais si d'aventure les États-Unis décidaient une politique de taxation des vins français, pourrions-nous riposter alors que l'Allemagne (qui à elle seule enregistre sur les États-Unis un excédent de 50 milliards d'euros notamment dans le secteur automobile), ainsi « prise en otage », plaidera naturellement pour une politique de profil bas ? C'est une question que je pose au passage... qui porte aussi sur l'Europe que nous pouvons vouloir.

⁵ « *Électricité : Le devoir de lucidité* », note du Haut-Commissariat au Plan, 23 mars 2021.

Penser la réindustrialisation dans le cadre européen au cours de la décennie à venir

Merci, cher Jean-Pierre Chevènement, de cette invitation. Je suis ravi d'avoir l'occasion de m'exprimer devant vous tous.

Je crains de poser davantage de questions que je n'apporterai de réponses mais, comme dit un proverbe arabe : « La question est la mère de la réponse. »

Deux questions me semblent donner des éléments sur le cadre pour les prochaines années :

D'abord un point macro-financier sur les conditions de financement des États. En effet qui dit politique industrielle dit moyens de l'État. Il me semble que, sur ce sujet, un point d'interrogation monumental se pose.

Puis je rejoindrai ce que vient de dire Jean-Michel Quatrepoint avec des réflexions sur l'organisation des marchés, notamment la question des frontières, évidemment centrale et ignorée de façon ostensible et très préoccupante par l'Union européenne aujourd'hui. Même si on peut constater une certaine évolution qui, je le crains, n'est qu'un trompe-l'œil qui va nous ramener aux questions qui se posent depuis trente ans.

Le thème macro-économique tout d'abord. Nous vivons sous l'empire du « quoi qu'il en coûte » et de la pandémie. Cela peut sembler sans rapport avec notre sujet. Je pense au contraire que cela surdétermine toute action de l'État, toute question économique, parce que nous sommes engagés dans une course au financement avec les banques centrales qui, partout, dans des proportions absolument inouïes, alimentent l'économie avec la création monétaire. De ce point de vue d'ailleurs la crise sanitaire ne fait jamais qu'accélérer, dramatiser, précipiter une évolution qui avait commencé il y a une quinzaine d'années et dont Jean-Michel Quatrepoint a été le chroniqueur attentif dans ses différents ouvrages.

Particularité européenne, nous ne nous endettons pas dans notre propre monnaie mais en monnaie « étrangère » puisque la BCE est une coopérative soumise à l'ensemble de ses actionnaires. Nous cumulons donc deux risques, contrairement aux États-Unis, au Japon ou au Royaume-Uni.

Le premier risque, commun à tous ces pays, est le risque d'une crise financière assez grave. Les politiques de taux d'intérêt zéro sont utiles dans la conjoncture mais, à maintenir les prix de l'argent aussi bas, ne prend-on pas le risque que l'inquiétude se déporte sur la confiance fondamentale que l'on peut avoir dans la monnaie ? Il me semble que nous sommes engagés sur la route d'une crise financière et monétaire assez grave qui hypothèquerait toute action de l'État.

L'autre risque, propre à l'Europe, est celui d'une divergence d'appréciation entre les différents actionnaires de la coopérative qu'est la Banque centrale européenne, notamment dans le rythme de débranchement du « quoi qu'il en coûte ». Toutes les économies n'ont pas les mêmes besoins, toutes ne partaient pas du même point. De ce point de vue, ce qui a été dit sur la France et l'Allemagne est très important. La situation des pays d'Europe du Sud est encore plus difficile. Ces pays, structurellement, ont désormais besoin d'un flux d'argent substantiel entretenu par une monnaie trop forte qui ne correspond pas à leur compétitivité.

Alors que le risque de crise financière et monétaire est plutôt un risque de moyen-long terme, ce risque supplémentaire menace selon moi à court ou moyen terme. C'est très difficile à dater. En général, ce qui ne peut pas durer finit par s'interrompre mais cela prend toujours plus longtemps qu'on ne le croit. Mais, une fois que c'est déclenché cela va aussi beaucoup plus vite qu'on ne le pense. En même temps, les intérêts sont tellement importants à maintenir le système tel qu'il est, fût-il complètement aberrant, que l'on peut penser qu'il va perdurer quelques années. Mais le risque de confrontation politique avec nos partenaires sur la gestion de la monnaie s'évalue en mois ou en un tout petit nombre d'années.

Le deuxième point, plus en rapport avec notre sujet, est l'organisation des marchés et la politique industrielle, ce qui est un tout.

Si on se limite à planifier l'action de l'État et les secteurs dans lesquels il choisit d'investir, ce qui est difficile mais indispensable, on ne traite que la moitié du sujet. Un exemple : en 2011, Christophe de Margerie, à l'époque patron de Total, avait racheté *Sunpower*, un fabricant de panneaux solaires, opération vue avec bienveillance par le pouvoir de l'époque parce que c'était l'occasion pour la France d'acquérir la production d'énergie « propre ». Mais on n'avait pas traité la question des frontières et la production européenne de panneaux solaires fut essorée en très peu de temps par les exportations chinoises. Nous avons donc payé deux fois : avec l'investissement initial dans cette entreprise qui s'est révélée malheureusement sans intérêt et s'est dévalorisée de façon sensible et avec

l'aggravation de notre dépendance vis-à-vis de la Chine. On peut craindre que les batteries électriques ne subissent aujourd'hui le même sort. On s'apprête à investir 5 milliards d'euros pour créer une filière de production spécifique de batteries pour les moteurs électriques⁶. Le risque, si on ne protège pas le marché européen et français, c'est que ces 5 milliards d'euros soient là aussi jetés à la rivière parce que les Chinois vont continuer à produire des batteries dans des conditions de compétitivité qui seront probablement redoutables pour nos industriels. Choisir un secteur, y investir, sans le protéger par des mesures spécifiques aux frontières nationales ou européennes revient à vider la mer à la petite cuiller. C'est un double gâchis. Aujourd'hui, on veut soutenir le véhicule électrique, un marché incroyablement subventionné par l'État, avec des prêts qui peuvent atteindre jusqu'à 15 000 euros par véhicule, alors que moins de la moitié de la valeur (la batterie et toute une série de pièces du moteur électrique) est produite en Asie, particulièrement en Chine et au Japon ! Les Chinois sablent le champagne à l'annonce du plan de relance automobile français !

Que faire ?

La protection douanière aux frontières était jusqu'ici taboue. On observe toutefois une évolution du consensus européen en faveur des transformations que j'ai évoquées, notamment avec l'idée de taxe carbone aux frontières qui évolue de manière relativement consensuelle chez les industriels et dans les gouvernements. Pour autant cela risque d'être très compliqué. D'abord, l'instauration d'une taxe requiert l'unanimité, ce qui exclut pratiquement toute décision car il se trouve toujours un pays qui profite de cette occasion pour utiliser son levier sur divers sujets. On a connu ces problèmes à plusieurs reprises. On pourrait éviter le mot « taxe » pour contourner le règlement qui impose l'unanimité et mettre en place un mécanisme analogue à celui qui gère aujourd'hui le prix du carbone, mécanisme un peu plus empirique mais d'une complexité extraordinaire, qui a connu des détournements préoccupants et qui nécessiterait un accord assez hypothétique sur des points techniques.

⁶ Le constructeur automobile PSA (Peugeot, Citroën, Opel) et l'énergéticien Total ont créé une société commune de fabrication de batteries de voitures électriques afin de constituer une filière européenne face à la concurrence asiatique. L'unité de production française sera située à Douvrin, dans le Pas-de-Calais et une autre sera installée en Allemagne. (NDLR)

J'aimerais attirer votre attention sur une question fondamentale. La mise en place d'une taxe carbone est une forme de protectionnisme déguisé : on conditionne au caractère « vert » ou « non vert » de produits étrangers leur introduction sur notre marché en utilisant un critère réputé objectif : la quantité de carbone émise par ces produits lors de leur fabrication. Pourquoi pas ? S'il n'était évident que si demain nous mettons en place une taxe carbone aux frontières, les Chinois produiront « vert », à des prix probablement beaucoup plus intéressants que nous, parce que leur industrie est massivement subventionnée (dans des conditions que l'OMC réproverait si elle s'y intéressait vraiment). Le problème d'un produit chinois n'est pas tant qu'il n'est pas « vert », c'est qu'il est chinois ! Et un Européen a tout intérêt à lui compliquer un peu la vie exactement comme le font les Chinois avec les produits européens, comme le font les Américains avec les produits chinois ou européens.

Mais nous n'osons pas dire cela, nous ne voulons pas dire cela, c'est là où je rejoins Jean-Michel Quatrepoint sur la question de la volonté. D'un certain côté je suis plus pessimiste que lui. En effet, ce qui ne se conçoit pas ne se formule pas. Or cela ne se conçoit pas en Europe où l'on ne peut donc pas dire : je ne veux pas de ce produit parce qu'il n'est pas européen. C'est tabou. « Nous ne voulons pas du monde de Trump parce que nous sommes bienveillants vis-à-vis du monde » répond Pascal Canfin, député européen, quand on l'interroge sur ces questions. C'est un peu la traditionnelle opposition entre les herbivores et les carnivores ! Il vaut mieux que l'herbivore évite de croiser un carnivore... s'il ne veut pas se faire dévorer une jambe. À force de refuser le monde de Trump, Trump arrive à la maison... Et je crains bien qu'un protectionnisme assorti de tant de circonspection, en voulant être à la fois vierge et enceinte... ne marche pas !

Liée à la question des frontières se pose celle des accords commerciaux avec les grandes zones. L'Europe a fait un pas puisque désormais elle subordonne la signature des accords commerciaux au respect de l'accord de Paris sur le climat, ce qui n'était pas le cas auparavant. Mais cela nous ramène à la problématique que je viens de décrire. C'est bien que les produits soient « verts » mais il serait préférable qu'ils soient « verts » et européens, la finalité d'une politique industrielle étant qu'ils soient d'abord européens ! Tant qu'à faire, joignons l'utile à l'utile !

L'autre aspect de la gestion des frontières, plus globalement de l'organisation des marchés, est ce qui touche aux aides d'État et au contrôle des concentrations. On observe aussi dans ce domaine une petite évolution, très laborieuse, très lente

par rapport à la vitesse du monde des affaires. On n'est pas sur le même calendrier, je le crains. Mme Vestager (Commissaire européen à la Concurrence) reste dominée par l'idéologie des années 1980 que Jean-Pierre Chevènement décrivait, idéologie qui a eu sa vertu mais a coûté assez cher, notamment à ceux qui étaient assez naïfs pour penser que cela suffirait à constituer les pôles de production européens dans les secteurs stratégiques. Un exemple tout récent : on vient de subventionner Air France à hauteur de 5 milliards d'euros (qui s'ajoutent à l'aide de plusieurs milliards d'euros accordée il y a quelques mois). La collectivité fait un sacrifice important (même au prix actuel du milliard), la contrepartie étant qu'Air France doit céder des créneaux. Créneaux qu'elle va céder... à *Ryan Air* ! M. O'Leary fait la tournée des capitales européennes où partout la direction de la Concurrence impose, en contrepartie d'un plan d'aide aux compagnies nationales, que celles-ci cèdent des créneaux qu'il récupère pour trois francs six sous ! Là aussi, nous payons deux fois en accordant 5 + 7 milliards d'euros à une compagnie dont les ailes auront été rognées. Cela défie le bon sens ! Soit on aide Air France en lui donnant les moyens de se déployer, de continuer, soit on la laisse mourir et on s'en remet à M. O'Leary pour nos lignes aériennes... Mais faire les deux à la fois me semble quelque peu aventureux.

Le dernier point concerne les commandes publiques. Jean-Pierre Chevènement a évoqué l'exemple de la DGA qu'il a désignée comme « un petit ministère de l'industrie ». En effet cette direction a les commandes publiques et le secteur de l'armement échappe aux réglementations communautaires. Mais si le marché de l'armement avait été intégré dans les réglementations européennes nous aurions des tanks chinois ! L'Amérique a son *Buy American Act*, explicitement inscrit dans la loi. La Chine est encore plus radicale : impossible de vendre un service ou un bien à une collectivité locale chinoise... sans se faire tondre auparavant ! Et les Chinois savent faire ! Là aussi, si nous voulons des outils de politique industrielle sérieux, le moins que nous puissions attendre est la réciprocité sur cette question des commandes publiques qui représentent des centaines de milliards d'euros en Europe (entre 5 % et 10 % du PIB).

En résumé, nous sommes en risque sur les moyens financiers de l'intervention publique et nous nous sommes imposé à nous-mêmes des entraves qui, je le crains, peuvent perdurer encore un moment parce que les évolutions constatées sont à la fois lentes et insuffisantes. Entraves qui nous ramènent toujours au même point : l'Europe ne veut pas, ne sait pas reconnaître ses frontières. Je ne parle

même pas des frontières nationales, je ne vais même pas jusqu'à considérer ce que pourrait être une politique nationale, je reste dans le cadre européen et je constate que l'Europe ne reconnaît pas elle-même ses propres frontières. On l'observe en maints domaines : en matière de gestion de l'immigration, en matière sanitaire... Or les seuls pays qui ont contrôlé l'épidémie sont ceux qui contrôlent leurs frontières.

L'Europe ignore ses frontières de façon revendiquée, de façon idéologique, pour des raisons historiques très nobles que nous connaissons tous : la frontière c'était le mal, c'était la guerre et l'Europe s'est construite sur la négation des frontières, nationales comme extérieures. Or celui qui n'a pas de frontières n'a pas d'identité. Celui qui n'a pas d'identité ne sait pas défendre ses intérêts. Celui qui ne sait pas défendre ses intérêts ne sait pas faire de politique industrielle. Il n'y a pas de politique industrielle sans frontières.

ALAIN DEJAMMET

Je voudrais illustrer le dernier propos de M. Lenglet sur l'Europe sans frontières et donner une date marquant un tournant historique.

Novembre 1991, c'est l'effondrement de l'URSS. Réunion au sommet de l'OTAN. On parle de souveraineté européenne. Comme les Américains se considèrent au sein de l'OTAN comme une puissance européenne ils parlent de ce que doit être l'Europe. Et les Américains parviennent à obtenir que la déclaration finale de ce sommet de l'OTAN salue l'avenir glorieux qui s'annonce pour « une économie sociale de marché ».

Brutalement, alors que tout ceci avait été accepté par les fonctionnaires, le Président Mitterrand, qui participe à ce sommet de l'OTAN, le 8 novembre 1991, prend la parole : « Non, je n'accepte pas la phrase affirmant que l'avenir de l'économie européenne et globale sera une économie sociale de marché. »⁷

⁷ « *Nous ne sommes pas les gouvernantes ou les précepteurs des pays. Nous n'avons pas une mission évangélique. Bref, ce texte pour les points quatre et cinq qui touchaient à la dette, à l'économie de marché, sans comporter le paragraphe sur la nécessaire protection sociale, la France l'a refusé. Elle a voté contre.* » (Extrait de la Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, à l'issue du Sommet de l'OTAN, sur le rôle de l'OTAN, l'identité européenne en matière de défense et sur le risque de dissémination des armes nucléaires en URSS, Rome, le 8 novembre 1991) (NDLR)

Indignation générale ! Ricanement monumental ! Impossibilité de rectifier le texte et la remarque du Président Mitterrand contre ce monde sans frontières prôné par les Américains devient trois jours plus tard une petite note de bas de page. Et le sommet de l'OTAN entérine l'idée qu'il n'y a pas de frontières.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci Alain Dejammet pour cette parole d'un grand témoin.

Je remercie François Lenglet, pour son réquisitoire redoutable qui s'adresse d'abord à M. Dufourcq... puisque le modèle de la BPI est tout à fait respectueux des lois du marché tout en permettant la meilleure allocation des ressources. J'ajoute que M. Dufourcq travaille dans une stratégie, dans une vision qui est plutôt la réduction du domaine public que son extension.

La question que je pose est celle de la forme d'intervention publique à long terme. Si nous voulons préserver nos intérêts fondamentaux, pouvons-nous nous contenter de donner des subventions temporaires à un tissu de petites et moyennes entreprises qui en feront ce qu'elles voudront ?

NICOLAS DUFOURCQ

Réindustrialisation : Comment et où l'État peut-il intervenir ?

Il est bon de se souvenir de la recommandation du cardinal de Bernis (1715-1794), grand diplomate qui disait qu'il ne fallait pas passer trop de temps à analyser ses impuissances. Plus tard le général de Gaulle dira : « Je vous donne vingt-quatre heures pour vous décourager mais pas plus. »

Le fait est que la France s'est mise elle-même dans un très mauvais pas. Mauvais pas que j'analyse de la manière suivante :

Des constantes culturelles qui remontent très loin sont probablement l'explication fondamentale et engendrent des préférences collectives du peuple français qui vont pratiquement toujours à l'encontre des intérêts des entrepreneurs. Cela a été très particulièrement le cas après le traité de Maastricht

(1992). Avant Maastricht on avait dévalué seize fois. La dévaluation, succédant à la rente coloniale, était devenue la rente de la France. Du jour au lendemain, la grande porte en chêne de la facilité s'est refermée dans un grand bruit.

Le bon sens aurait voulu que la voix des entrepreneurs fût entendue. Or, à l'époque, le CNPF était totalement inaudible :

« Mettez-nous dans les mêmes conditions de compétitivité que les Italiens du Nord et les Allemands du Rhin en baissant les impôts de production. N'augmentez pas les cotisations patronales qui viennent à peine d'augmenter ! »

Les cotisations patronales ont encore été augmentées en 1991 !

« Ne déplafonnez pas l'ISF ! » (C'était avant le dispositif Dutreil⁸).

« Ne faites pas les 35 heures ! »

On a pourtant fait tout cela pendant une petite quinzaine d'années, à partir de 1992.

Les Allemands nous observaient. Les négociateurs de la réunification allemande et du traité de Maastricht étaient stupéfaits de voir que la France ne comprenait pas les conséquences naturelles de la monnaie unique, une monnaie unique qui était surévaluée pour les Français, sous-évaluée pour les Allemands. Ils n'étaient d'ailleurs pas dans la *Schadenfreude* (ils ne se réjouissaient pas de notre malheur). Honnêtement je pense qu'on ne peut pas leur faire de procès particulier. Ils ont tout de suite compris. Ils ont fait les réformes Schröder (sécurité sociale, réduction du coût de l'État providence, etc.). Ils ont mis un œuvre un système de « mini-jobs » à 400 marks, avec une branche « travailleurs pauvres » de la sécurité sociale allemande financée par le *Bund* allemand (ce que nous faisons maintenant avec le triplement de la prime d'activité mise en œuvre par le Président Macron en sortie de la crise des Gilets jaunes). Tout cela, à la charge de l'État, sortait des comptes des entrepreneurs. Ils ont fait ce qu'il fallait faire.

La France a fait exactement l'inverse. Elle l'a fait parce que c'est sa culture et la préférence collective de ce pays qui réclame davantage d'État providence à peu près tous les semestres. Grâce à Michel Rocard et à sa CSG, les gens ont fini par comprendre qu'il fallait cesser de demander aux entrepreneurs de financer cet État providence. Mais les mesures que j'ai citées et l'ouverture de l'OMC à la Chine avaient détruit 50 % de l'industrie française. Nous nous sommes retrouvés

⁸ Le « pacte Dutreil transmission » consiste en une exonération partielle des droits de mutation sur les transmissions à titre gratuit de titres de sociétés ou d'entreprises individuelles. L'objectif du dispositif Dutreil est d'alléger le coût fiscal des transmissions gratuites d'entreprises. (NDLR)

avec une économie insuffisamment spécialisée dont le rapport qualité-prix ne justifiait plus des victoires à l'exportation et dont les entrepreneurs avaient sombré dans une forme de dépression nerveuse qui a duré une grosse dizaine d'années. Il faut avoir à l'esprit l'importance de la psychologie collective de la famille industrielle, du patrimoine des régions françaises... Entre 1995 et 2015 des entrepreneurs ont « posé le sac », cessant même d'avoir envie d'investir pour la France, conseillant à leurs enfants de faire autre chose, tant ils se sentaient mal aimés dans ce pays.

Que peut faire l'État aujourd'hui ?

Les méthodes « d'avant » (nationalisation, contrôle majoritaire...) sont maintenant périmées. On leur préfère les instruments d'influence : on prend le capital en minoritaire, on finance et on essaie de développer des écosystèmes d'entrepreneurs, aussi profonds que possible, qui ensuite, par concaténation « biologique » vont former des ETI (entreprises de taille intermédiaire entre 250 et 4 999 salariés), lesquelles vont former des groupes. Cela prend énormément de temps.

On peut être animé par un souci de vélocité. Nous prenons nos décisions extrêmement vite mais il faut ensuite du temps pour construire une entreprise, passer d'une PME à une ETI... C'est la raison pour laquelle Bpifrance est la banque publique dont les agences locales ont la boîte à outils la plus large du monde. À l'entrepreneur de La Roche-sur-Yon qui vient nous voir, nous proposons de multiples services : nous pouvons l'emmener dans nos écoles, le mettre en contact avec d'autres entrepreneurs pour rompre son isolement, entretenir sa volonté de puissance ; nous pouvons lui accorder une subvention, puis du crédit, puis du capital, du financement d'innovation, du crédit export garanti grâce à la Coface ; nous pouvons lui proposer de fusionner avec une autre entreprise... Nous soutenons ainsi chaque année 50 000 entrepreneurs. Nous sommes convaincus que la psychologie est le nerf de la guerre à tous les niveaux. Les entrepreneurs sont une « matière émotionnelle » très fragile. Si depuis quelques années ils ont retrouvé une vraie résilience, je garde un souvenir épouvantable du tour de France que j'avais fait à mon arrivée en 2012. Les entrepreneurs pensaient alors que c'était vraiment fini pour eux. Nous essayons de monter des mouvements communautaires d'entrepreneurs solidaires, avec tous les instruments d'un mouvement militant ou politique (une marque, des événements...). Nous nous encourageons les uns les autres, nous partons à

l'attaque, nous n'avons peur de rien ! Mais cela prendra quinze ans. C'est le mouvement de la *French Fab*.

Ce qui m'effraie le plus, c'est la légèreté, l'inconséquence française. Pour parvenir au rebond nécessaire il faut des entrepreneurs très audacieux. Je pense à ces deux entrepreneurs suédois qui ont créé une entreprise de batteries (*Northvolt*). Sans aller chercher de l'argent à Stockholm, ils ont levé 17 milliards de dollars pour créer leur usine ! Ils ont décroché le soutien de *Volkswagen* (entré à hauteur de 20 % dans leur capital), ils ont fait du *business* ! Présentez-moi deux jeunes Français capables de lever 17 milliards de dollars pour monter une usine de batteries à Castres ! Si nous ne les avons pas c'est en raison de notre retard de volonté de puissance. Si les Suédois l'ont gardée c'est parce qu'ils n'ont jamais tapé sur leurs entrepreneurs, pas plus que les Autrichiens, les Hollandais, les Allemands, les Italiens du Nord, tous pays où des *Mittelstand* profonds se transmettent de génération en génération. Ces entreprises sont rutilantes de capital, investissent, prennent des paris extrêmement audacieux. Rapides, ambitieux, ces industriels peuvent se permettre de mettre des plaques au casino de l'industrie parce que, n'ayant pas été surfiscalisés, ils ont pu accumuler dans la durée. Nous pouvons y arriver si dans les quinze ans qui viennent nous traitons les entrepreneurs et l'industrie française comme les Autrichiens, les Suédois, les Norvégiens, les Danois, les Allemands traitent les leurs. Mais si nous nous remettons, par idéologie, à vouloir « augmenter les impôts des riches », « financer l'État providence » par les entreprises ... c'en est fini de l'industrie. Bpifrance aura travaillé pour rien.

Un véritable travail sur l'écosystème des entrepreneurs suppose une quinzaine de milliers de patrons d'entreprises industrielles français heureux d'être les représentants de la grande tradition industrielle française, soutenus jusqu'au sommet de l'État et par la société française, confortés par l'intérêt que leur portent de jeunes demandeurs d'emplois et par la formation assurée à leurs futurs cadres dirigeants par les écoles d'ingénieurs. Nous y travaillons. Nous avons créé un contrat spécial incitant les jeunes à travailler dans les PME industrielles. L'écosystème se construit dans la durée. Des paris industriels limités mais massifs sont nécessaires pour constituer de très grandes unités industrielles qui deviennent elles-mêmes des pôles d'attraction magnétique pour l'écosystème.

Grenoble est une grande réussite française. On peut refaire un Grenoble. Encore faut-il pouvoir y mettre un capital considérable.

Si on veut reconstruire une industrie française les économies devront être faites ailleurs. Accorder 500 millions d'euros de subvention à *STMicronics* quand les autres investissent des milliards...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Une usine de composants c'est 10 milliards...

NICOLAS DUFOURCQ

C'est 20 milliards sur du 2 nanomètres⁹. Mais personne en Europe ne fera une usine de 20 milliards.

LOUIS GALLOIS

Ils ont payé pour ça. C'était le choix de Strauss¹⁰. Il a financé Airbus.

⁹ TSMC va graver ses puces en 2 nanomètres (2 milliardièmes de mètre). Ces tranches extrêmement fines de matériau semi-conducteur sont l'un des composants de base de la microélectronique. (NDLR)

¹⁰ Franz Josef Strauss, Ministre fédéral puis Ministre-président de Bavière, était convaincu de l'importance économique et stratégique du secteur aéronautique. Il s'est appliqué avec détermination à soutenir la reconstruction de l'industrie aérospatiale allemande au sortir de la guerre et à favoriser son intégration dans les projets internationaux. Le plus visionnaire de ces programmes, Airbus, est aujourd'hui l'incarnation de la réussite européenne par excellence dans le secteur des hautes technologies. (NDLR)

Dans le domaine du semi-conducteur il ne faut surtout pas fusionner *STMicroelectronics* et *Infinéon*¹¹. Ne soyons pas naïfs. Nous savons que cela se terminerait par l'installation du siège social à Munich. Ce serait terminé pour nous !

Jean-Michel Quatrepoint propose d'orienter l'épargne vers l'économie productive. J'ai sur ce point une position un peu différente. Il n'y a aucun problème de financement de l'économie française aujourd'hui. Après tout c'est une bonne nouvelle ! Avec les 130 milliards d'euros de PGE (prêt garanti par l'État) et la liquidité bancaire aujourd'hui un entrepreneur qui veut des fonds propres en trouve. La concurrence est féroce entre les fonds d'investissement pour trouver les entrepreneurs qui veulent bien ouvrir leur capital. Ils ne veulent pas. Ils veulent du quasi-capital non dilutif avec zéro droit (que, d'ailleurs, ils peuvent trouver !). Aujourd'hui, il n'y a pas de problème de financement de l'économie française. On n'a donc pas besoin des 200 milliards d'euros des épargnants.

En revanche le problème réside dans les préférences collectives du peuple français qui donne un privilège absolu à l'approfondissement constant de la protection aux dépens de la production. Il faut essayer de comprendre pourquoi. Ont-ils peur de la longue vie ? Les autres peuples la redoutent moins parce qu'ils ont des systèmes de retraite par capitalisation. Ils savent que le capital qu'ils ont accumulé leur appartient. Je suggère donc que les 200 milliards d'épargne soient orientés vers la retraite afin que les Français se sentent protégés au travers du PER.

¹¹ *Infineon* est un groupe de semi-conducteurs, *spin-off* de Siemens AG, créé en 1999 et introduit en Bourse début 2000. C'est le *leader* mondial du marché des composants pour cartes à puce. *Infineon* figure parmi les plus grands fabricants de puces électroniques. (NDLR)

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Mon idée n'est pas de mettre le capital dans les entreprises mais de permettre le financement sur le long terme des investissements indispensables. Dans la santé, où il y a énormément à faire. Dans la défense - qui vise aussi à protéger les Français - dont le budget, qui atteint à peine 2 % du PIB (et encore, à cause de la baisse du PIB), doit être augmenté. Dans l'énergie, parce que les Français se sont habitués à avoir une électricité pas chère. Il faut permettre à EDF de financer ses nouveaux SMR (*Small Modular Reactor*), EPR (*Evolutionary Power Reactor*) etc. Cela représente entre 50 et 100 milliards d'investissements sur dix ans. Ces dépenses pourraient être couvertes par un emprunt, à charge pour la Caisse des dépôts ou l'organisme financier de redistribuer les sommes au fil des ans aux industriels concernés. Je parle d'emprunts dédiés, étalés dans le temps.

NICOLAS DUFOURCQ

Faut-il recréer un grand ministère de l'Industrie ? nous demandait Monsieur le Ministre. Oui, évidemment. Mais pour une seule raison : pour nous permettre de prendre des décisions très rapides. Or nous sommes d'une lenteur invraisemblable. Un ministère de l'Industrie aurait donc pour mission, accessoirement, de défendre les intérêts de l'industrie (qui se défend plutôt bien toute seule) mais surtout d'accélérer la décision. Quand, dans une concurrence internationale, on doit décider de miser plusieurs milliards d'euros pour avoir une usine en France on ne dispose pas de dix-huit mois mais plutôt de trois semaines.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Il faut poser le problème du ministère de l'Environnement, devenu ministère de la Transition écologique, un ministère tentaculaire qui a récupéré au fil des ans le Développement durable, l'Aménagement, le Logement, l'Énergie et le Climat, les Infrastructures, le Transport et la Mer, l'Aviation civile, la Prévention des risques (avec le ministère de la Santé) ...

M. Nicolas Dufourcq nous confiait qu'en 2012 il avait découvert en prenant ses fonctions des entrepreneurs découragés, dans un état moral épouvantable, accablés d'impôts, de prélèvements divers, souffrant beaucoup de la mentalité des Français qui surévaluent le besoin de protection par rapport à tous les autres.

Puisque nous sommes ici pour dialoguer et débattre amicalement, je voudrais inviter M. Dufourcq à nuancer son propos. La Révolution française nous a légué une culture de guerre civile. Du point de vue des travailleurs de base, les gens qui dominent, les « Cent familles », sont des voyous, des corrompus, des exploitateurs... tandis que les élites se désespèrent d'avoir affaire à un peuple ignare d'imbéciles, de lâches... Pratiquement cette mentalité peut aboutir à ce qui s'est passé à la fin de la Troisième République. Je ne veux pas rafraîchir les souvenirs de ceux qui ont perdu la mémoire de la Commune de Paris mais il s'est quand même passé à ce moment-là un phénomène tout à fait bizarre qui s'est répété avant 1940, quand les élites pensaient que la vraie guerre était entre l'Allemagne et l'URSS tandis que le « populo » refusait de recommencer la boucherie de la Première Guerre mondiale et préférait suivre le Parti communiste qui privilégiait l'intérêt de Moscou sur l'intérêt de la France. Nous devons nous affranchir de ce double regard, je devrais dire de cette double perversion dont chacune se nourrit de l'autre.

Je vais revenir à un discours qui m'est familier, celui de « l'alliance des productifs ». Depuis au moins trente ans Louis Gallois, alors directeur général de l'Industrie, m'entend invoquer « l'alliance des productifs » qui rassemble des travailleurs, qui sont dans la production, et des élites, dès lors qu'elles se comportent d'une manière patriote, dès lors qu'elles ne considèrent pas que seuls comptent leurs intérêts. Le propre de la société dans laquelle nous vivons depuis quarante ans est que le sens du collectif s'y est un peu perdu. Le PDG de Renault, M. Senard, a rédigé un important rapport¹² où il explique qu'il faut redonner du sens, une raison d'être à l'entreprise, associer les différentes parties prenantes à la stratégie de l'entreprise, faire en sorte que le profit ne soit pas le seul principe. Je

¹² Nicole Notat et Jean-Dominique Senard, « *L'entreprise, objet d'intérêt collectif* », Rapport aux Ministres de la Transition écologique et solidaire, de la Justice, de l'Économie et des Finances du Travail, 9 mars 2018.

pense qu'il y a dans ce rapport des mots justes. Il faut trouver un équilibre entre le souci de valoriser l'esprit d'entreprise et, d'autre part, de respecter le travail.

Je donne la parole à M. Alexandre Saubot qui va nous parler des axes, des priorités de la réindustrialisation.

ALEXANDRE SAUBOT

Les priorités et les axes de la réindustrialisation

Merci beaucoup pour votre invitation, Monsieur le Ministre.

La question de savoir si et comment on peut réindustrialiser le pays est évidemment un sujet passionnant.

Je voudrais revenir sur votre propos introductif à propos de la volonté politique. Industriel depuis de nombreuses années, j'ai acquis ma vraie connaissance de ce monde sur le terrain, dans la micro-économie. J'y ai observé qu'une entreprise industrielle est d'une formidable plasticité. Sa responsabilité est de s'adapter à la somme des contraintes qui pèsent sur elle : les clients, les fournisseurs et, dans le cas spécifique de la France, l'État, avec toutes les règles qui s'exercent, les pressions, les impôts, la réglementation. Et l'entreprise, notamment dans le monde industriel, ouvert à la concurrence, est finalement le reflet de la somme de ces contraintes. Et selon le diagnostic fort bien établi par Nicolas Dufourcq, le déclin qui nous a emmenés jusqu'au milieu de la décennie précédente n'est que le reflet d'une volonté politique, étonnamment ... de ne rien faire !

Si nous voulons que les choses changent il faut qu'il y ait une volonté politique de faire quelque chose ! On en voit les premiers signes. Le facteur déclenchant de ce début de prise de conscience est le Rapport Gallois¹³. C'est le fait qu'un homme, au début de la décennie précédente, a pu par son autorité dans la matière, son sens de l'État, sa responsabilité, poser un diagnostic qui a transcendé l'échiquier

¹³ Dans son rapport remis le 5 novembre 2012 au Premier ministre, le commissaire à l'investissement, Louis Gallois, présentait 22 mesures pour améliorer la compétitivité de l'industrie française. (NDLR)

politique et qui a fait qu'on a commencé à s'intéresser au sujet au bon moment c'est-à-dire assez tôt. En effet, quand on regarde notre histoire, le politique ne se préoccupe de l'industrie que lorsqu'une usine ferme, provoquant une légitime désespérance, l'inquiétude des gens qui y travaillent, qui ont rarement démerité, et des territoires qui vont se trouver fragilisés par ce type d'événement. S'intéresser à l'industrie à ce moment-là, il faut avoir le courage de le dire, c'est trop tard ! Il faut donc se poser la question suffisamment tôt pour pouvoir faire quelque chose.

C'est tout cela qui est à l'œuvre depuis quelques années. On a vu des choses se stabiliser, on a vu quelques décisions positives prises depuis 2015, 2017, 2018... Il y a eu un vrai changement. À nous de construire là-dessus. L'État ne peut pas tout. Le formidable travail fait par l'industrie française sous l'égide de Philippe Varin et Philippe Darmayan, en créant France Industrie, a été de rassembler l'ensemble du monde industriel pour se poser en partenaires de cette réindustrialisation autour de nos idées. Nos grandes entreprises, 18 filières qui rassemblent nos grands métiers, notre grande capacité à faire, une grande vingtaine de branches professionnelles, donc tout ce qui compte dans l'industrie française travaille ensemble, pour être contributeur.

Sur un marché mature assez stable notre capacité à prendre des parts de marché est très faible. Il faut donc investir des sommes colossales avec une chance de succès qui est assez faible. Qui est le mieux placé pour dire où il faut aller ? Ce sont les industriels sur le terrain qui, rassemblés autour de quelques grandes entreprises, quelques filières ou branches qui ont pu faire le travail, peuvent détecter, identifier, les opportunités, les places qui peuvent être prises si, collectivement, les industriels, l'État, l'écosystème, les banquiers, font un effort.

Nous avons la chance d'être dans une période où un certain nombre de ruptures sont à l'œuvre.

L'ordinateur quantique, dont on a parlé, nous offre des perspectives formidables.

Je partage les doutes exprimés sur notre capacité à exister en instantané dans le domaine de la batterie face à la force chinoise. Mais on voit bien qu'on n'a pas encore trouvé la bonne façon de stocker l'énergie. En termes de rendement, de fonctionnement, de poids, la batterie est technologiquement catastrophique. Celui qui demain sera capable de trouver la bonne façon de stocker l'énergie prendra une place considérable.

Dans tout ce qui concerne la transformation de la santé (bioproduction de médicaments, nouvelles thérapies etc.) des révolutions profondes sont aussi à l'œuvre, avec des positions qui ne sont pas encore figées.

Sommes-nous prêts, collectivement, en Europe et en France, à faire l'effort qui nous permettra de prendre les places dans un certain nombre de domaines ?

C'est cela que nous devons arriver à construire. C'est tout l'engagement, depuis trois ou quatre ans, du travail partenarial, avec le Pacte productif¹⁴, avec un certain nombre de priorités du Plan de relance¹⁵, de se donner les moyens de devenir acteurs de cette transformation. Vu l'état de l'industrie française nous n'y arriverons pas tout seuls. Beaucoup de choses doivent changer mais on pense qu'il y a une opportunité.

La transformation numérique va rebattre un certain nombre de cartes.

François Lenglet augurait que les Chinois produiront « vert » à des prix beaucoup plus intéressants que nous. Mais cette transition écologique nous offre aussi un certain nombre d'atouts, cette révolution, rebattant un certain nombre de cartes, peut nous donner l'opportunité de prendre de la place. Comme cela a été très bien dit, pour prendre cette place nous devons nous appuyer sur notre principal actif qui est une énergie décarbonée, stable, fiable, je parle du nucléaire. La France ne s'en sortira pas sans faire un choix clair dans ce domaine. On peut penser ce que l'on veut des risques de cette source d'énergie qu'il ne faut pas nier, même si, statistiquement et sur la longue durée, ils ne sont pas si importants que cela, loin s'en faut... Mais lorsqu'un incident se produit l'effet sur les opinions publiques est toujours assez fort. Il ne faut pas le nier mais tout le monde doit être bien conscient que dans le domaine de la production d'énergie décarbonée nous n'y arriverons pas sans le nucléaire.

¹⁴ Annoncé en 2019, le Pacte productif, qui vise à construire un nouveau modèle français respectueux de l'environnement, entend participer à l'objectif de plein emploi, travailler à des mesures complémentaires pour améliorer la compétitivité de l'industrie et permettre de nouvelles créations d'emplois. Il est constitué de 5 volets : transition énergétique, numérique, industrie, agriculture et agroalimentaire, innovation. (NDLR)

¹⁵ Lancé le 3 septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros (dont 40 milliards d'euros de contributions européennes) pour redresser l'économie et faire la « France de demain » s'inscrit dans la continuité des mesures de soutien aux entreprises et salariés lancées dès le début de la crise de la Covid-19. Ce plan vise à transformer l'économie et créer de nouveaux emplois. Il repose sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. (NDLR)

Il faut donc construire sur ces révolutions, sur cette prise de conscience, cette « volonté de faire ». Formidable espoir : dans le cadre du Plan de relance, les équipes de Nicolas Dufourcq ont fait face à de très nombreux projets, sans doute plus nombreux que ne l'avaient imaginé les concepteurs de ce plan. C'est le reflet d'une envie. C'est le reflet du fait que la « psychologie » commence à changer et que, si l'on s'y prend bien, dans les cinq ans qui viennent on peut enclencher une dynamique de reconquête. 7 000 projets ont été déposés à la BPI auxquels il faut ajouter les 7 000 projets déposés à l'ASP (Agence de Services et de Paiement) sous forme de demandes de subventions ou d'investissements à long terme. Ces 14 000 projets déposés par un peu plus de 30 000 entreprises industrielles n'étaient pas tous recevables, ils n'étaient pas tous complets, mais ils révèlent une « volonté de faire ». Ils sont le signe que nous sommes à un moment où, si l'on entretient les braises, si l'on prend les bonnes décisions, si l'on n'envoie pas de contre-signal, on peut enclencher une démarche positive, évidemment avec le soutien de l'État, de la BPI. Et autour de cela nous pouvons construire quelque chose.

Là encore, il ne faut pas se tromper. Il ne faut pas confondre réindustrialisation et relocalisation. Il faut bien comprendre ce qui se passe. L'industrie est un monde plastique, un monde qui évolue. La « désindustrialisation » de la France ne désigne pas l'industrie qui a disparu mais notre incapacité à attirer l'industrie qui se crée. Comme la température de notre atmosphère, qui paraît varier peu alors beaucoup de calories s'en vont et beaucoup de calories arrivent, l'équilibre dans l'industrie est le rapport entre la quantité d'unités qui se détruisent et la quantité d'unités qui se construisent. Notre objectif doit être de nous assurer qu'il s'en construit beaucoup plus qu'il ne s'en détruit. C'est parce que nous ne nous sommes pas préoccupés de ce sujet pendant des années que nous en sommes arrivés à la situation déplorée aujourd'hui. Il faut donc aller chercher les opportunités, les sujets de demain.

La crise du Covid a révélé certaines fragilités, certains défauts de souveraineté qui peuvent nous amener à nous poser des questions et à faire revenir des productions que nous avons laissées partir, ce qui nous a fragilisés durablement dans un certain nombre de domaines. Mais il ne faut pas penser que cela suffira à enrayer la désindustrialisation. C'est en nous positionnant sur les sujets de demain que nous ferons venir l'industrie de demain, que nous inverserons la tendance. Or nous sommes à un moment où il se passe suffisamment de choses pour que ce soit possible. C'est cela qu'il faut réussir ! Les priorités exprimées dans le Plan de relance nous mettent en face des enjeux.

Allons-nous réussir sur tous les sujets ? Je n'en sais rien. Les projets, les filières, se révéleront-ils tous les bons ? Évidemment non. Mais c'est en écoutant le terrain, en nous appuyant sur tous ses éléments que nous avons une chance réelle d'engager ce processus. C'est bien cela qu'il faut construire dans les années qui viennent. Avec le travail acharné de l'industrie et de tous ses représentants, dans une relation de confiance avec l'État, nous devons être capables de construire cette renaissance industrielle. Ce sera difficile, compte tenu de tout ce que nous avons laissé faire. Mais il me semble que nous sommes à un moment où la prise de conscience, la volonté politique, « l'envie de faire », un certain nombre de règles qui ont changé, nous le permettent.

Ne soyons pas naïfs, nous ne sommes pas dans un monde de « bisounours », loin s'en faut, mais dans un monde de luttes de pouvoir, de luttes d'influence. Face aux Américains qui veulent garder leur *leadership*, aux Chinois qui considèrent que la domination occidentale sur le monde est une « parenthèse de l'histoire » (qu'ils s'occupent activement de refermer), l'Europe a montré à la fois sa capacité à faire des choses et ses fragilités, sa difficulté à décider au bon rythme.

Nous devons être prêts à affronter ensemble tous ces sujets pour avoir une chance de réussir.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci, Monsieur le président.

Avant de passer la parole à Louis Gallois je voudrais vous poser une question à propos du financement de la réindustrialisation du pays, problème qui a été posé par Jean-Michel Quatrepoint. Dans le domaine du nucléaire, les six EPR, la prolongation de nos cinquante réacteurs à horizon de cinquante ans... vont demander beaucoup d'argent et des axes significatifs. Je pense notamment au lancement des EPR qui risque d'être entravé par l'état de l'opinion car une certaine mièvrerie de conception fait qu'elle n'est pas prête à approuver des choix aussi vigoureux que ceux faits par la France à d'autres époques. Je rejoins ce que disait Jean-Michel Quatrepoint sur l'état d'esprit des jeunes générations et ce qu'il voit dans le monde qui vient.

Il faut donc faire ces choix sur le nucléaire. Je ne parle pas des turbines électriques Arabelle¹⁶ mais soyons cohérents : nos réacteurs n'ont de sens que s'il y a des turbines qui produisent de l'électricité ! Il faut aussi assurer la maintenance. Une vue globale est indispensable.

Serons-nous à la hauteur des défis qui sont devant nous, visibles depuis très longtemps ? Quand j'étais ministre de la Recherche, dans les années 1980, on commençait déjà à parler de l'ordinateur quantique. On parlait du numérique, de la robotique, des nanotechnologies, des biotechnologies. Nous avions à l'époque lancé des programmes mobilisateurs. Qu'en est-il résulté ?

D'où vient l'argent ? Des emprunts spécifiques, dédiés, sont-ils possibles ? Je ne crois pas beaucoup à la remontée très forte des taux d'intérêt qui est la base du rapport Arthuis¹⁷ (mais aussi sa faiblesse). Il a imaginé des taux d'intérêt à plus de 3 % en 2027 alors que les estimations du FMI et même de la Commission européenne sont très en-dessous. Il ne faut pas non plus se mettre la pression d'une manière inconsidérée. Ce sera peut-être difficile mais n'y a-t-il pas un moyen de drainer l'épargne des particuliers vers les secteurs d'avenir en fléchissant certains emprunts, en donnant une rentabilité minimum aux placements des épargnants ?

ALEXANDRE SAUBOT

En matière industrielle, l'argent dont on parle n'est pas de la dépense mais de l'investissement. Et il faut profiter de ce moment où il y a une prise de conscience, une capacité à accéder à des ressources. L'exemple des deux Suédois, cité par

¹⁶ Six ans après la vente d'Alstom à l'Américain *General Electric* (GE) l'État français pourrait chercher à remettre la main sur l'un des pans les plus stratégiques et symboliques de son industrie : les meilleures turbines nucléaires du monde, baptisées Arabelle (pour Alstom Rateau Belfort Le Bourget), clés des centrales nucléaires. Cette opération répondrait à un impératif de souveraineté nationale. (NDLR)

¹⁷ La commission, présidée par Jean Arthuis, dresse un diagnostic actualisé de la situation de nos comptes publics et de leurs perspectives de moyen terme qui témoigne de l'ampleur des effets de la crise sanitaire. Elle présente plusieurs scénarios d'évolution des finances publiques dans les années à venir reposant sur différentes hypothèses concernant les perspectives macroéconomiques et d'évolution des dépenses publiques. (NDLR)

Nicolas Dufourcq, est assez emblématique. Nous sommes dans une période où il est possible d'investir. Et cet investissement va rapporter au-delà de ce qu'on peut imaginer puisque l'industrie est la réponse à toutes les faiblesses dont souffre notre pays aujourd'hui (désespérance, fractures territoriales, taux de chômage anormalement haut par rapport à nos grands voisins, etc.). La réindustrialisation permettra un retour sur investissement non seulement en termes purement financiers mais aussi en termes collectifs : meilleur fonctionnement du pays, réduction du chômage, capacité à réduire certaines fractures territoriales. Ce retour sur investissement permettra de répondre à un certain nombre de difficultés auxquelles pour l'instant nous répondons par de l'aide, des subventions, toute une politique sociale qui, certes, est notre tropisme mais qui est aussi perçue comme la seule réponse possible. Et si nous arrivons à saisir ce moment où il y a de l'argent (accessible grâce aux faibles taux d'intérêt), des projets, des révolutions, nous pourrons démontrer qu'il y a une autre réponse. Lorsque la principale usine qui fait vivre un territoire ferme ou réduit son activité de moitié il faut trouver la façon de répondre à l'inquiétude, à la désespérance. Saisissons cette opportunité pour montrer qu'il y a une autre réponse que la seule politique sociale : une politique économique, une politique industrielle, accompagnée de tous les efforts de formation... Tels sont les enjeux de la réindustrialisation que nous devons réussir, d'où le travail collectif, d'où la volonté. Nous sommes à un moment où il est possible d'apporter une réponse différente de celles que nous avons apportées pendant trop longtemps, sans volonté politique d'inverser les choses, en accompagnant le déclin et la fragilisation de notre société par une forme de dépense publique. C'est cela qu'il faut inverser.

Il y a quelque chose à faire et il me semble que beaucoup de conditions sont remplies. La prise de conscience remonte à 2012 et l'inversion de tendance commence à se voir dans les chiffres depuis 2016-2017. Dans un écosystème qui jusqu'à un passé récent était défavorable ce qui reste de l'industrie française a appris à faire des choses extraordinaires. Il a fallu moins de deux ans aux équipes de PSA pour remettre Opel sur les rails alors que cette entreprise avait perdu de l'argent pendant 19 ans sous gouvernance américaine ! Dans cette adversité, dans ces moments difficiles, au-delà de la désespérance qu'évoquait Nicolas Dufourcq, qui donnait à un moment moins « envie de faire », la France montre une adaptabilité, une capacité à prendre des décisions, à survivre, à réagir

NICOLAS DUFOURCQ

On peut parler d'une forme d'excellence : parmi les 38 premiers cadres de *Stellantis*¹⁸ on compte 21 Français. Donc nous savons faire !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

C'est nous qui aurions dû racheter *General Electric* !

LOUIS GALLOIS

Les conditions de la réindustrialisation et d'une croissance éco-responsable

Je vais essayer de ne pas répéter ce qu'ont dit mes prédécesseurs avec lesquels je suis assez largement d'accord.

La question de l'endettement ayant été soulevée je commencerai par rappeler un point essentiel. L'endettement de l'État a une caractéristique particulière, c'est qu'il est renouvelable. Mais il faut pour qu'il soit renouvelé que la crédibilité soit assurée. Et cette crédibilité est assurée dès lors que le service de la dette est inférieur à la croissance nominale de l'économie (croissance réelle plus inflation). Tant que le service de la dette est inférieur à cette croissance nominale la dette n'est pas un problème pour un pays. Quand l'endettement sert à stimuler la croissance, il assure les moyens de son remboursement, de son service. Dès lors que la croissance est suffisante on peut emprunter. Larry Summers l'a dit pour les États-Unis. C'est quelque chose qu'il faut avoir à l'esprit. Il ne faut pas avoir peur de l'endettement de l'État. Il faudrait avoir peur de l'endettement de l'État si cet endettement était gaspillé et s'il n'alimentait pas la croissance. Les investissements d'EDF dont parlait Jean-Michel Quatrepoint participent directement à la croissance du pays.

¹⁸*Stellantis*, groupe automobile multinational résultant de la fusion du groupe PSA et de Fiat Chrysler Automobiles, exploite et commercialise quatorze marques automobiles dont cinq issues du Groupe PSA et neuf issues de FCA. (NDLR)

Je ne vais pas définir la totalité d'une politique industrielle mais je tenterai de donner quelques-unes de ses conditions.

Premier constat, ***la réindustrialisation sera technologique***. La France n'est pas un pays qui puisse s'orienter vers des industries de main d'œuvre. Elle ne peut s'orienter que vers des industries à contenu technologique. La transition vers une « économie éco-responsable » où tous les produits incorporent de plus en plus de technologie va supposer des investissements de recherche considérables. Bref, la technologie va devenir absolument clé. Or on constate que la recherche française est sur une pente glissante : tous les indicateurs sont à l'orange ou au rouge. Dans tous les classements la France est en train de perdre du terrain. C'est un signal d'alarme. La recherche privée, accomplie à 80 % par l'industrie, se tient bien grâce notamment au crédit d'impôt recherche (CIR). Lorsqu'on regarde les entreprises une par une on constate qu'elles investissent dans la recherche autant, sinon plus, que leurs homologues allemandes. Là où le bât blesse, c'est la recherche publique, passée de 1,3 % du PIB en 1995 à 0,8 % en 2018, soit une perte de 10 milliards d'investissements par an. L'objectif de passer des 2,2 % du PIB consacrés aujourd'hui à la recherche (publique plus privée) aux 3 % que lui dédie l'Allemagne ou les États-Unis (je ne parle pas de la Corée du Sud qui consacre 4,5 % de son PIB à la recherche) me paraît être une condition absolument centrale de la réindustrialisation. Cela représenterait 20 milliards de plus. Or la loi de programmation qui a été votée prévoit 5 milliards de plus dans cinq ans¹⁹. Je pense qu'il faut aller beaucoup plus vite. C'est pour moi un point tout à fait clé.

Parmi les priorités on a cité les ordinateurs quantiques, l'intelligence artificielle. On peut parler des microprocesseurs, de la microélectronique, de tout ce qui concerne les « biotech », la santé, l'agroalimentaire, qui nécessitent beaucoup de recherche. Au-delà d'un échec, ce qui s'est passé sur les vaccins est pour nous une humiliation. Nous ne sommes pas capables de produire un vaccin français !

Parmi les principaux axes prioritaires de recherche, je citerai encore tout ce qui concerne l'énergie : l'hydrogène, le stockage de l'énergie, la quatrième génération de centrales nucléaires, les petits réacteurs de 300 mégawatts, et bien sûr le numérique, etc.

¹⁹ Voir « *La politique de Recherche, enjeu pour l'avenir* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 26 novembre 2020. (NDLR)

Deuxième certitude, *la réindustrialisation sera « éco-responsable »*, ce qui implique la décarbonation progressive de l'industrie. Celle-ci doit se faire dans des conditions acceptables par l'industrie, ce qui suppose une évolution du prix de CO₂ compatible avec une évolution technologique réaliste de nos industries lourdes (sidérurgie, cimenteries, etc.) et, parallèlement, un ajustement aux frontières, lequel fait actuellement l'objet d'une négociation à Bruxelles. Négociation techniquement extrêmement complexe car il s'agit de compenser à l'entrée et à la sortie le fait qu'il y a un certain prix du CO₂ en Europe. À cette bataille technique complexe s'ajoute une bataille politique. En effet, selon le schéma retenu, on avantage telle industrie ou telle autre, tel ou tel pays. Il faut aussi prévoir une bataille à l'OMC où les bien-pensants vont nous attaquer sur ce qu'ils désigneront comme une barrière protectionniste. Reste à savoir quelle est la capacité de résistance de l'Europe à ces pressions.

Troisième évidence, déjà largement traitée, *la réindustrialisation sera électrique*. La substitution des énergies fossiles va entraîner la croissance de la consommation d'électricité. Le développement du numérique suppose de la production électrique. L'énergie est donc le support de la croissance. La consommation d'énergie électrique doit croître, à la fois pour des raisons environnementales et pour des raisons de croissance.

Les énergies renouvelables actuelles, intermittentes, ne peuvent pas être la solution unique du fait même qu'elles sont intermittentes. Nous avons besoin d'énergies pilotables. La capacité de la France à développer son parc hydro-électrique est limitée. Le nucléaire doit donc rester le pilier de la politique énergétique française. Nous devons pour cela retrouver la compétence que nous avons perdue, ce dont témoignent les difficultés que nous rencontrons pour mettre en œuvre l'EPR ! Je rappelle à ce sujet que deux EPR fonctionnent parfaitement en Chine. Les Chinois ont d'ailleurs retardé la mise en œuvre de leurs EPR pour ne pas prendre trop d'avance sur la mise en service de Flamanville, ce qui aurait donné le sentiment qu'ils voulaient nous faire la leçon.

Il existe des solutions nouvelles : la « quatrième génération ». Je regrette énormément la suspension d'ASTRID²⁰. En effet, les réacteurs à neutrons rapides présentent d'immenses avantages en termes d'indépendance énergétique car ils ont besoin de beaucoup moins d'uranium importé que les réacteurs actuels. D'autre part, ils « mangent » une partie des déchets, notamment les déchets à radioactivité forte et longue. Ce sont donc des investissements absolument décisifs.

Enfin il est indispensable d'obtenir l'inclusion du nucléaire dans la « taxonomie verte »²¹ de l'Union européenne faute de quoi nous aurons des difficultés pour financer notre industrie nucléaire. La bataille se passe en Europe qui doit fixer la règle. Les huit pays qui ont des centrales nucléaires sont avec nous. Les Allemands ont fait un choix inverse. Pour des raisons politiques ils ne veulent pas reconnaître que l'énergie nucléaire, peu émettrice de CO₂ est, de fait, une énergie « verte ». Cette taxonomie est un sujet majeur de désaccord avec les Allemands.

²⁰ ASTRID (*Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial Demonstration*) est un projet de prototype de réacteur nucléaire français de quatrième génération (réacteur rapide refroidi au sodium) porté par le CEA dans les années 2010. À la suite de contraintes budgétaires, le CEA abandonne le projet en 2019 et le reporte « dans la deuxième moitié du siècle ». (NDLR)

²¹ Lancée par la Commission européenne en 2018, l'idée de créer une « taxonomie verte » pour les activités économiques vise à définir un seuil d'émissions de CO₂ en-deçà duquel telle ou telle entreprise sera considérée comme « verte ». En juin 2020, le Parlement européen a adopté un règlement définissant cette taxonomie, lequel devrait entrer en vigueur partiellement, à la fin de l'année 2021 puis totalement, fin 2022. Ce texte doit permettre aux investisseurs de savoir si leurs placements entrent en conformité avec les objectifs définis dans le Pacte vert pour l'Europe — à savoir la neutralité climatique à horizon 2050 — et dans l'accord de Paris — à savoir la limitation du réchauffement de la planète à moins de 1,5 degré Celsius en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Pour que les organismes financiers aient accès à ces informations, les entreprises seront dès la fin de l'année 2022 forcées de publier les informations concernant leur bilan carbone sur leurs sites. (NDLR)

Selon Pascal Canfin, un consensus semble s'être formé au Parlement européen sur l'idée que le nucléaire doit être, comme le gaz naturel, classé dans la catégorie des « technologies de transition ».

Comme le gaz naturel... C'est la position allemande ! Les Allemands, qui ont besoin d'une énergie pilotable, vont dépendre du gaz naturel. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs qu'ils sont relativement silencieux sur *Nord Stream 2*.

Un tel compromis serait extrêmement dommageable car classer le nucléaire comme énergie de transition aurait comme conséquence de bloquer de fait le renouvellement de notre parc nucléaire et de limiter les investissements à ceux strictement nécessaires pour assurer la prolongation du parc actuel.

François Lenglet a dit beaucoup de choses sur *le rôle de l'Europe*. On ne peut pas faire comme si l'Europe n'existait pas. La réglementation environnementale est fixée au niveau européen, tout comme les règles de la concurrence, les aides d'État, les règles du commerce extérieur. Il s'agit de savoir ce qu'on en fait.

Une évolution de la position allemande sur l'industrie a entraîné une évolution de la Commission. Mme Vestager nous a expliqué qu'elle était amenée à revoir la politique de la concurrence qu'il faut désormais regarder plutôt au niveau mondial. On a vu les « projets d'intérêt commun ». L'investissement de batteries électriques de PSA²² en France et en Allemagne est subventionné à hauteur de 1,3 milliard d'euros, ce que la Commission de Bruxelles a accepté. La notion d'« industrie stratégique » est reconnue. Il y a donc quelques progrès.

Mais le problème fondamental, déjà évoqué, est que l'Europe n'a pas conscience de ce qu'est une politique de souveraineté. Comme l'a très bien dit

²² La France, en partenariat avec l'Allemagne, s'est engagée à accompagner le financement des travaux de recherche, de développement et d'innovation des entreprises Saft et PSA concernant de nouvelles générations de batteries lithium-ion ainsi que leur premier déploiement industriel avec une usine dans chacun des deux pays. La Commission européenne a validé le projet d'intérêt européen commun. (NDLR)

François Lenglet, l'Europe ne se reconnaît pas de frontières. C'est un de ses problèmes ontologiques : elle s'est bâtie sans frontières et ne peut pas arriver à reconnaître des frontières.

De manière plus prosaïque, on observe que des politiques de régionalisation se développent. Les Chinois sont en train de réintégrer leurs chaînes de valeur. Les Américains expriment la volonté de réintégrer les leurs. L'Europe est-elle capable d'avoir une politique de réintégration des chaînes de valeur ? Dans l'industrie automobile c'est absolument décisif, on l'a dit à propos des batteries.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Il faudrait éviter que cette réintégration se fasse au bénéfice des seuls pays à bas coûts, tels les PECO, excluant des pays comme le nôtre.

LOUIS GALLOIS

Certes, l'Europe n'est pas très homogène. Des pays comme la Tchéquie, la Bulgarie, la Roumanie, ont des coûts nettement inférieurs aux nôtres. Toutefois cette régionalisation des chaînes de valeur est un préalable. Sinon, ce sera « vert » et chinois, comme l'a dit François Lenglet !

Je dois ajouter que le fonctionnement de l'Europe est d'une lourdeur invraisemblable. Le plan de relance européen, décidé en juillet 2020 pour faire face à la crise que nous traversons, ne sera pas engagé avant plusieurs mois !

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Le Président allemand va-t-il ratifier le texte de loi portant sur le plan de relance européen, passant outre à l'interdiction de la Cour de Karlsruhe ? En effet, ce texte a été voté à une large majorité par le *Bundestag* et le *Bundesrat* mais le tribunal de Karlsruhe a demandé que la loi ne soit pas promulguée dans l'attente d'une décision sur un recours posant un certain nombre de conditions.

J'en viens à *la mobilisation en France comme condition de la réindustrialisation*. On a évoqué deux types de mobilisation :

La mobilisation des industriels.

Je remercie Nicolas Dufourcq et Alexandre Saubot des choses très justes qu'ils ont dites sur le sujet. On ne fait rien sans les personnes qui sont aux manettes dont le « moral » est absolument décisif. Il ne faut donc pas minorer ce qui peut être fait pour mobiliser les industriels. On voit des mobilisations locales (Vendée, Bassin d'Oyonnax etc.). Elles sont porteuses d'espoir quand on voit comment certains territoires savent créer des écosystèmes attractifs pour l'investissement industriel. L'État peut les soutenir – j'en dirai un mot dans un instant. Mais il faut aussi des mobilisations nationales. Le Conseil national de l'industrie a beaucoup œuvré dans ce domaine et il faut reconnaître qu'il a fait un travail de cohésion encourageant... qui toutefois ne fonctionne pas partout. La filière automobile n'est pas la plus intégrée qu'on puisse imaginer : nos deux constructeurs automobiles français ne se parlent pas (ou peu), ce qui ne facilite pas beaucoup les choses !

Mais je crois que le travail accompli, aussi bien par la BPI que par le Conseil national de l'industrie, va dans le bon sens.

La mobilisation de l'État.

Comment mettre l'État en ordre de bataille ? Que devrait être un vrai ministère de l'Industrie ? Jean-Michel Quatrepoint en a dit un mot.

C'est un ministère de pleine autorité en charge de l'Industrie et de l'Énergie. Il ne reste que deux pays en Europe, la Suède et la France, où le ministère de l'Environnement est également le ministère de l'Énergie. Dans tous les autres pays, où il y avait eu un mouvement dans ce sens, l'Énergie est de nouveau séparée de l'Environnement. C'est une rupture qu'il faut faire. Il faut ramener l'Énergie dans le ministère de l'Industrie.

Il faut aussi y rattacher la Recherche technologique, c'est-à-dire les grands organismes de recherche technologique, le CEA, l'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique) ou le CNES (Centre national d'études spatiales).

J'avais défendu corps et âme, face à Arnaud Montebourg, l'indépendance du Programme d'investissements d'avenir (PIA)²³ vis-à-vis du ministère de l'Industrie. Je pense désormais que le PIA doit être rattaché au ministère de l'Industrie parce que c'est là que se trouve l'argent, le nerf de la guerre.

Il faut des ministères qui s'équipent. Deux ministères sont équipés : le ministère de la Défense, avec la Direction générale de l'Armement (DGA), et le ministère des Transports, avec la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) qui est tout à fait opérationnelle.

Les autres ministères ne sont pas équipés, tel le ministère du Logement qui n'a aucune préoccupation industrielle alors que l'on ne cesse, par exemple, de parler de la filière bois française. Alors que nous avons l'un des premiers massifs forestiers européens (16,9 millions d'hectares, soit 31 % du territoire), dont 67 % de feuillus, qui a beaucoup crû par rapport au début du XX^e siècle et qui continue à se développer (+ 0,7% par an), notre filière bois, pour des raisons multiples, est lamentable ! Si l'on veut qu'il y ait un chef de file le ministère de l'Agriculture et le ministère du Logement doivent se mobiliser.

On pourrait parler du ministère de la Santé. Alors que les achats des hôpitaux s'élèvent à plus de 18 milliards d'euros par an il n'y a à ma connaissance aucune cellule industrielle au ministère de la Santé ! La politique d'achats publics du ministère de la Santé ne fait l'objet d'aucune réflexion en termes industriels. Je n'ignore pas que nous sommes dans le carcan des règles européennes concernant les achats publics mais je sais comment chacun agit et je pense que nous avons besoin d'avoir une véritable politique d'achats publics, notamment au ministère de la Santé.

²³ Le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion sur le marché d'un produit ou service nouveau, le PIA intervient sur tout le cycle de vie de l'innovation et fait le lien entre la recherche publique et le monde de l'entreprise. (NDLR)

Nous devons aussi réfléchir à des opérateurs publics. Une initiative sur la Santé a été lancée, avec l'équivalent de la BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority*)²⁴. Avec la DARPA (*Defense Advanced Research Projects Agency*)²⁵ au ministère de la Défense et la BARDA au ministère de la Santé, les États-Unis ont en effet ce type d'agence. Ces deux exemples sont intéressants parce que ces institutions se situent à la frontière entre la recherche, la technologie et le développement des industries résultant de ces technologies.

NICOLAS DUFOURCQ

Bpifrance organisait ce matin une conférence de presse pour proposer la création d'une agence d'innovation (*Health Tech*).

LOUIS GALLOIS

Je pense que cela va tout à fait dans le bon sens à condition de donner à cette agence la dimension suffisante. C'est cela qui permettra de stimuler l'innovation de rupture.

²⁴ La *Biomedical Advanced Research and Development Authority* (BARDA), au sein du Bureau du Sous-Secrétaire à la préparation et à l'intervention au département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, fournit une approche intégrée et systématique de la mise au point des vaccins, médicaments, thérapies et outils diagnostiques nécessaires aux urgences médicales de santé publique (accidents, incidents et attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), grippe pandémique et maladies infectieuses émergentes). En collaboration avec ses partenaires de l'industrie, BARDA promeut le développement avancé de contre-mesures médicales pour protéger les Américains et répondre aux menaces pour la sécurité sanitaire du XXI^e siècle. (NDLR)

²⁵ Jusqu'à aujourd'hui, la *Defense Advanced Research Projects Agency*, agence du département de la Défense des États-Unis chargée de la recherche et développement des nouvelles technologies destinées à un usage militaire, a été à l'origine du développement de nombreuses technologies qui ont eu des conséquences considérables dans le monde entier dont les réseaux informatiques et le NLS qui a été à la fois le premier système hypertexte et un précurseur important des interfaces graphiques devenues omniprésentes de nos jours. (NDLR)

Je suggère que l'on donne un rôle accru à la DGA. Israël montre à quel point la dépense de défense peut être créatrice d'écosystèmes technologiques extrêmement puissants dans beaucoup de domaines. Le CEA, qui a lancé Minatéc (acronyme de micro et nano technologie) à Grenoble, a une vraie capacité de faire la jonction entre la recherche et l'industrie, comme le CNES dans le domaine spatial.

Et bien sûr Bpifrance joue un rôle essentiel dans l'écosystème de l'innovation. Nicolas Dufourcq a réussi à placer Bpifrance au centre du développement des *Start up* en France, participant à susciter un dynamisme qui nous place au deuxième rang en Europe pour la création de *Start up*. Mais il faudra aller au-delà.

Je ne suis pas au bout de ma réflexion sur cette importante notion d'opérateur public.

Nous devons mettre en place des instruments qui permettent de définir directement ***une politique de souveraineté***. Souveraineté qui sera toujours partielle, il ne faut pas se faire d'illusions. La souveraineté se définit comme la création d'un rapport de force qui permette de parler d'égal à égal. Nous ne ferons pas toute la recherche du monde mais si nous voulons parler d'égal à égal, nous devons être à un certain niveau.

Les *Gracques*²⁶ (chez qui je vais rarement chercher mon inspiration) ont eu l'idée de cartographier les industries de souveraineté. Mise à jour très régulièrement, cette cartographie permettrait de définir notre souveraineté et les domaines où elle doit s'exprimer en rendant les choses très concrètes, très visuelles.

Il faut une réglementation sur la protection des entreprises françaises lorsqu'elles font l'objet d'achats externes non désirés. Sur ce point des progrès ont été faits, d'abord avec le décret Montebourg de 2014. Et Bruno Le Maire a annoncé en avril 2020 que ce décret permettant à l'État de bloquer les investissements étrangers dans certaines entreprises stratégiques allait être renforcé et élargi aux biotechnologies. Il est tout à fait important que nous ayons les outils stratégiques – désormais admis par l'Europe – qui nous permettent

²⁶ *Les Gracques* est « un groupe de réflexion et de pression » qui souhaite une rénovation de la gauche française autour de valeurs sociales-libérales. (NDLR)

éventuellement de bloquer des acquisitions qui apparaîtraient contraires à l'intérêt national.

Il faut un fonds souverain d'intervention au capital. Ce fonds souverain est tout trouvé : ce sont les moyens de l'Agence des participations de l'État (APE)²⁷ et ceux de la BPI. Et je pense qu'il faut confier ce fonds souverain à la BPI, plus capable que l'APE de gérer avec agilité ce fonds souverain qui permet des interventions dans les entreprises lorsque c'est nécessaire (cela a quand même permis de sauver PSA !).

Il faut une planification qui assure la cohérence et la continuité de l'effort. Dès lors que l'on considère que la réindustrialisation est « la » priorité nationale l'effort du pays doit être inscrit dans la cohérence et dans la continuité. Ma source d'inspiration est la Corée du Sud que je connais relativement bien pour y être allé souvent (j'ai présidé France-Corée pendant des années). J'ai pu voir ce que ce pays était capable de faire en économie ouverte. J'ai vu comment les Coréens, constatant en 2000 qu'ils avaient du retard sur l'informatique et sur l'électronique, ont lancé leur programme « Cyber », faisant de la Corée, vingt ans plus tard, le pays le plus connecté du monde ! Avec deux opérateurs majeurs, Samsung et LG, ce pays est à la pointe sur l'ensemble de la filière électronique.

Cette capacité à planifier l'effort de l'État dans la durée (il ne s'agit pas de planifier l'action des industriels) est absolument essentielle. Maintenant que nous avons un Haut-commissaire au Plan nous sommes rassurés sur ce point.

Je pense qu'il faut une définition démocratique des priorités. Le Parlement est là pour ça. Je suggère même que l'on crée, à l'Assemblée nationale comme au Sénat une commission permanente sur le plan de réindustrialisation du pays. C'est une affaire de très longue durée sur laquelle il me paraît important que des parlementaires puissent se concentrer.

Une fois définies, les priorités doivent être déclinées en objectifs à 5 ans et à 10 ans et mobiliser les moyens publics à travers des lois de programmation dont je ne donnerai pas une liste exhaustive. Ces lois de programmation porteraient

²⁷ L'Agence des participations de l'État (APE), placée sous la tutelle du ministre de l'Économie et des Finances, incarne l'État actionnaire, investisseur en fonds propres dans des entreprises jugées stratégiques par l'État, pour stabiliser leur capital ou les accompagner dans leur développement ou leur transformation. L'agence exerce, en veillant aux intérêts patrimoniaux de l'État, la mission de l'État actionnaire dans les entreprises et organismes contrôlés ou détenus, majoritairement ou non, directement ou indirectement, par l'État. (NDLR)

notamment sur la recherche et la technologie, sur l'énergie, sur les compétences, sujet dont on a peu parlé mais qui est essentiel et sur un certain nombre de programmes technologiques industriels majeurs dont l'intelligence artificielle et tout ce qui concerne le numérique.

Je pense qu'il faut aussi une loi de programmation – dont je n'ai pas encore bien défini les contours – sur la manière de rendre nos écosystèmes territoriaux attractifs. Nous devons en effet être capables d'attirer les investissements des entreprises françaises et étrangères, ce qui suppose un effort dans la durée. Cela exige d'abord la mobilisation des énergies locales. Cela nécessite aussi des infrastructures. Une partie du territoire français n'a toujours pas le très haut débit, les zones blanches téléphoniques sont encore importantes, plus que dans beaucoup de pays en voie de développement ! Nos retards en matière d'infrastructures paralysent le développement de l'industrie sur un certain nombre de territoires. Il en est de même des services publics dont les entreprises et leurs personnels ont besoin.

Je propose que ce plan fasse l'objet d'un Conseil du Plan, comme il y a un Conseil de Défense, présidé par le président de la République, dont le secrétariat serait assuré par le Haut-commissaire au Plan de telle manière que les priorités qui seraient attachées à cet objectif de réindustrialisation soient considérées au plus haut niveau politique de manière permanente.

Je propose enfin un système inspiré de ce que font les Allemands. Toute loi présentée au parlement ferait l'objet d'un examen par un comité de « vieux sages » (vieux pour être totalement indépendants) qui émettrait un avis sur la cohérence de cette loi avec l'objectif de réindustrialisation du pays. Cet avis, qui ne lierait personne, serait rendu public avant que le dossier ne soit présenté devant le Parlement. Celui-ci resterait complètement souverain mais disposerait de cet avis sur la cohérence du projet concerné avec les objectifs que s'est fixés la nation en matière de réindustrialisation.

Il s'agit de se mettre en ordre de bataille pour établir le rapport de force nécessaire dans le pays. Nous sommes en effet un pays qui n'a pas de tradition industrielle forte. Le grand salon, en France, est le salon de l'agriculture ; en Allemagne c'est la foire de Hanovre, le plus grand salon de technologie industrielle au monde. C'est assez symbolique de ce que sont la France et l'Allemagne. Je n'ai rien contre le Salon de l'agriculture mais c'est une image du pays qui ne stimule pas l'ardeur industrielle des jeunes Français. Il faut que nous

ramenions les jeunes Français des grandes écoles, des universités, des instituts de technologie vers l'industrie.

Débat final

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci, Louis Gallois, pour cette belle gerbe de propositions.

Puis-je demander au président Saubot comment il réagit à ces propositions ?
Lesquelles retiendrait-il en priorité ?

ALEXANDRE SAUBOT

C'est surtout au Gouvernement de notre pays de décider lesquelles il retient. Ces outils permettent à la fois d'écouter le terrain, de respecter l'analyse de ce qui est possible et de faire l'articulation avec une action publique fixant un cadre dans la durée. En effet, en instantané, le marché ne peut pas tout faire.

Malheureusement l'essentiel des questions posées par Louis Gallois ne s'adressent pas au président de France Industrie. J'aimerais bien pouvoir y répondre mais je n'ai pas encore le bras assez long pour cela. Elles relèvent d'une volonté politique.

Le Haut conseil est capable d'éclairer l'articulation entre une volonté affichée et la « schizophrénie » inhérente à la vie politique : les moments de tensions, les injonctions contradictoires pour lesquelles il faut trouver un équilibre. Capable aussi de trouver des points d'appui sur les sujets majeurs afin de dire avec des mots respectueux et choisis si on est dans la bonne direction ou si on s'en éloigne tellement qu'il convient de s'interroger. Cela participe de ces éléments qui pourraient éclairer les choix et sans doute favoriser l'inscription d'une politique industrielle dans la durée. Cela va évidemment dans le bon sens.

La création d'un grand ministère de l'Industrie permettrait, une fois que le choix politique est fait, sa mise en œuvre effective, rapide, efficace avec l'ensemble des outils et au bon rythme. Il s'agit de transformer une impulsion en décision qui rende possible ce que l'on veut, cela à la bonne vitesse.

Je voudrais dire à M. Alexandre Saubot combien j'apprécie l'action qu'il mène à la tête de France Industrie et à quel point le langage dynamisant, responsable, qu'il tient correspond au moment que nous vivons.

Pour former une volonté collective au niveau d'un pays, il faut saisir l'occasion des grandes échéances électorales. Il faut donc faire en sorte, d'ici la prochaine échéance (2022), de mettre ces questions de l'industrie, de la production, de l'intelligence naturelle et artificielle, de la technologie, au cœur d'une volonté collective afin qu'elles puissent ensuite se traduire dans la réalité. Il est impératif de mettre le doigt, comme nous l'avons fait ce soir, sur certains sujets essentiels, telle l'énergie, sur lesquels il est temps de lever certaines impasses ou inconséquences et de faire en sorte que les bonnes décisions, en matière nucléaire notamment, soient au cœur du débat.

Le financement est un problème clé. Il faut trouver la voie juste et le bon équilibre entre l'insouciance et le « dolorisme ». La manière dont M. Arthuis – au demeurant un homme très sympathique et très compétent que j'apprécie beaucoup – conclut son rapport par une prospective sur les taux d'intérêt en 2027 qui me paraît exagérée ne va pas forcément dans le bon sens. Il faut garder un certain équilibre dans la vision que l'on doit avoir des choses. Nous avons la chance d'avoir au niveau de la BCE une politique monétaire enfin raisonnable, dite « accommodante ». Mais c'est celle des États-Unis depuis longtemps ! Et tant que les États-Unis auront une politique de cette nature il conviendra que la Banque centrale européenne y réponde par une politique à peu près équivalente.

Les États-Unis sont un État, une nation. L'Europe n'est pas une nation.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

L'Europe a mis longtemps à réagir. Les Américains eux-mêmes plaidaient en 2009-2010 pour une politique plus dynamique. Et c'est tous freins serrés que nous leur avons répondu.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Nous allons faire face à un problème : en Allemagne de plus en plus de voix s'élèvent pour mettre fin à cette politique accommodante. Et ces voix peuvent s'appuyer sur la cour de Karlsruhe.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Je suis très attentif à ce qui se passe outre-Rhin mais il ne faut pas non plus se donner des frayeurs inutiles. L'Allemagne a pris un certain virage. Le ministre à la Chancellerie, M. Helge Braun, a lui-même proposé une suspension du frein sur la dette (*Schuldenbremse*). Et je sais qu'au sein des organes dirigeants de la BCE (le Directoire et le Conseil des gouverneurs), une majorité est aujourd'hui favorable à une politique accommodante, au *quantitative easing*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Le meilleur atout pour une politique accommodante, c'est M. Draghi, qui, se préoccupant surtout de l'Italie, a été à l'origine de cette politique. Aujourd'hui M. Draghi dispose de la « bombe atomique » monétaire avec TARGET 2²⁸, fonds

²⁸ TARGET (*Trans-European Automated Real-time Gross settlement Express Transfer system*) est un système de paiement permettant aux banques de l'Union européenne de transférer des fonds en temps réel dans tout le territoire de l'Union. (NDLR)

TARGET2 permet la libre circulation des flux de monnaie transfrontaliers et soutient la mise en œuvre de la politique monétaire unique de la BCE. Le règlement des opérations intervient de manière continue, transaction par transaction, sans compensation. Les

de compensation d'environ 1200 milliards, hors bilan. Ce sont les banques – allemandes essentiellement mais aussi françaises – qui financent *de facto* les exportations de produits allemands vers l'Italie, la Grèce (largement), l'Espagne, etc. Aujourd'hui l'Allemagne accumule entre 1200 et 1300 milliards d'euros de créances sur les pays du Sud (Grèce, Italie, Espagne), ce qui crée un déséquilibre. En cas de rupture au sein de la zone euro l'Allemagne se retrouverait donc avec une « ardoise » de 1200 milliards d'euros, avec des créances douteuses. M. Draghi, au cœur du système, en est parfaitement conscient et utilise cette menace pour que la BCE, donc l'Allemagne, pérennise cette politique accommodante. Mais un rapport de force va se dessiner en Allemagne avec les pourfendeurs de cette politique. Ce n'est pas gagné. Mais c'est un enjeu majeur.

LOUIS GALLOIS

Cette politique accommodante a pour les Allemands l'inconvénient de ne pas rémunérer l'épargne accumulée par les futurs retraités allemands. C'est pourquoi une grosse pression s'exerce pour que les taux d'intérêt remontent afin de rémunérer cette épargne.

Ce que dit Jean-Michel Quatrepoint est exact mais ce n'est pas récent. Je pense que la « bombe atomique » de M. Draghi déclencherait la faillite de l'Italie. Et dès lors que cette force de dissuasion concerne sa crédibilité, il ne doit pas l'utiliser !

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Comment pourrait-elle cesser de fonctionner ? L'Italie est la troisième économie de la zone euro, tout près de la France (le PNB italien est inférieur de 200 ou 300 milliards d'euros à celui de la France). Il est inconcevable d'imaginer que l'Italie puisse sortir de l'euro.

Nous ne pourrions pas rester dans une zone euro où nous serions tout seuls, en tête à tête avec l'Allemagne et les pays du Nord.

règlements, irrévocables et inconditionnels, sont effectués en monnaie de banque centrale. (NDLR)

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je voudrais revenir sur ce que nous avons entendu à propos d'une certaine tradition culturelle française qui nuit à notre industrie. Jean-Pierre Chevènement a apporté un complément à ce qu'avait dit Nicolas Dufourcq en appelant à mesurer les choses. Si la recherche de protection du peuple français est une caractéristique de la tradition française, celle-ci s'illustre aussi par une culture entrepreneuriale extrêmement frileuse. J'ai pu l'éprouver, comme parlementaire, dans l'Aisne, une zone il est vrai assez défavorisée où la fonderie s'effondrait. Il me semble que la frilosité des entrepreneurs français remonte très loin. En outre si, après la guerre de 1870, l'industrie allemande a dépassé la nôtre, c'est aussi parce qu'à l'heure où les banques allemandes finançaient le *Mittelstand*, les banques françaises ne pensaient qu'à acheter de l'emprunt russe, comme le faisait le Crédit lyonnais – déjà mal inspiré – dès la fin du XIX^e siècle. Le côté frileux, réticent, de la culture entrepreneuriale, l'abandon par les banques du financement nécessaire de l'économie nationale, ne peuvent être imputés à un peuple français demandeur de protection sociale. Nous vivons peut-être sur l'affrontement de deux cultures négatives et je suis prête à entendre ce qui peut être dit sur ce sujet.

Ceci m'amène à une question sur le rapport Gallois dont il a été dit qu'il a marqué un moment dialectique où la France a accepté le tournant de la compétitivité tout en maintenant dignement ce qui relevait de sa tradition.

LOUIS GALLOIS

Je dois dire que ce rapport a eu des mérites qui ont excédé largement son contenu.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

N'est-ce pas plutôt que sa mise en œuvre n'a pas été tout à fait conforme à ce que vous préconisiez ?

Soucieux des entreprises fragilisées vis-à-vis de l'exportation vous fixiez le seuil de compétitivité à 3,5 fois le SMIC. Or nous avons fait un peu le CICE du pauvre,

il faut bien le dire. Vous insistiez d'autre part sur l'importance de la transformation robotique de l'industrie et plus globalement sur la formation technologique. Si ce microclimat que vous appelez de vos vœux n'est pas présent dans toutes ses composantes, parviendrons-nous à modifier cette culture française peu propice au climat industriel ?

LOUIS GALLOIS

Mon rapport est intervenu à un moment où l'opinion publique s'était enfin aperçue des dégâts de la désindustrialisation. Les Français ont réalisé que nous n'étions plus compétitifs. Le terme « compétitivité » (contenu dans le titre du rapport) est donc passé dans le langage acceptable. Il faut savoir que ce terme était banni à gauche. Et la droite l'utilisait avec précaution. Mais devant les catastrophes provoquées par notre absence de compétitivité, l'opinion publique a basculé. Comme le disait Alexandre Saubot, il faut profiter de cette prise de conscience pour amplifier la réhabilitation de l'industrie, de l'audace et du risque.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Pensez-vous que nous soyons à un tournant culturel ?

LOUIS GALLOIS

Il faut arriver à le créer. Ce n'est pas impossible s'il y a une persévérance dans l'effort et si le monde industriel lui-même agit dans ce sens. Nous avons une responsabilité très forte : convaincre ! Au-delà de la mobilisation de l'État, il faut mobiliser les industriels... et les enseignants !

ALEXANDRE SAUBOT

L'industrie est le reflet d'un écosystème. On ne prend un risque que si l'on pense avoir une chance de réussir. Dans un écosystème de contraintes, de taxations, qui minimisent la chance de succès, on prend moins de risques.

Je ne pense pas que l'esprit d'entreprise ait disparu. En revanche, dans la période qui a précédé le rapport Gallois, nous ne nous sommes pas collectivement assez battus et nous nous sommes peut-être résignés à ce déclin sans élever la voix suffisamment. Nous avons donc tous une part de responsabilité. Mais, travaillant dans le monde industriel depuis une petite vingtaine d'années, je n'ai jamais vu disparaître cette envie d'entreprendre, cette capacité à faire.

LOUIS GALLOIS

J'irai quand même au-delà. On constate dans les grandes écoles que, pour de multiples raisons, de très nombreux élèves veulent créer leur entreprise. On peut stimuler cet esprit d'entreprise.

ALEXANDRE SAUBOT

Il ne faut pas perdre de vue que l'industrie a besoin d'esprit d'entreprise *et* de capital. C'est le secteur de l'économie où l'esprit d'entreprise ne suffit pas. C'est la richesse au sens de capital accumulé qui fait la « capacité à faire » des entreprises en Allemagne, au Nord de l'Italie, en Autriche ou aux Pays-Bas, parce qu'elle les met dans une situation propice à la prise de risques. Vais-je mettre en péril ce que j'ai déjà construit ? telle est la question que se pose un chef d'entreprise au moment de prendre un risque. Plus il a accumulé de capital, plus il est solide financièrement, plus la part de risque qu'il est prêt à prendre augmente. En effet, la seule chose inenvisageable dans un monde industriel traditionnel est de « faire tapis » à chaque fois que l'on prend une décision (je ne parle pas ici des *start up* et autres *hubs* technologiques). Ce serait irresponsable vis-à-vis des actionnaires, des collaborateurs et des salariés. Le lent déclin, la lente fragilisation de notre tissu industriel est le reflet de l'absence de cette capacité d'enrichir l'entreprise – et non pas le grand capital comme certains le disent parfois dans des raccourcis

dévastateurs – pour consolider les fonds propres et être capables de prendre des risques, et non de la disparition d’un esprit entrepreneurial que, au contraire, l’on retrouve à beaucoup d’endroits, même dans cette période plus difficile.

ALAIN DEJAMMET

Cette mentalité industrielle, cette culture favorable à l’industrie, existait en France autrefois, avant 1870, comme le rappelait Jean-Pierre Chevènement. Si vous lisez les guides de la France de 1836 ou les *Mémoires d’un touriste*²⁹ de Stendhal, vous verrez que chaque bourg (800-2000 habitants) abritait une petite industrie (tannerie, filature, teinturerie, etc.). Il y avait alors une véritable mentalité industrielle.

Il y a encore quelques années, tous les candidats à la présidence de la République se flattaient devant les caméras de rappeler que 70 % de notre électricité était nucléaire. Aujourd’hui nous en sommes très loin. Il suffit de descendre dans le métro, à la station « Invalides », pour lire sur de grandes affiches publicitaires : « Il nous faut une électricité verte, c’est-à-dire pas nucléaire ! », je crois que sur ce sujet nous manquons de détermination.

SYLVAIN HERCBERG

J’ai deux questions, la première portant sur le financement de l’industrie et la seconde, comme on peut l’imaginer, sur l’énergie.

Comment fixer la bonne rémunération, le bon coût du capital, le bon taux d’intérêt, en tenant compte d’une vision à long terme ? Autrefois le Commissariat général du Plan avait quelques idées là-dessus et donnait une indication précise souvent suivie. Cela est passé à la trappe avec la conquête des marchés financiers par les types d’investisseurs que l’on a vus apparaître depuis une quarantaine d’années, fonds de pension, capital privé d’actionnaires raisonnant le plus souvent

²⁹ *Mémoires d’un touriste* est un recueil de récits de voyages en deux tomes de Stendhal, publié en 1838. (NDLR)

à court terme. Comment reprendre la main de façon à favoriser cette bonne rémunération du capital, des emprunts, afin d'orienter l'épargne vers la réindustrialisation ?

Avec ce que l'on entend sur les énergies intermittentes, sur le stockage, sur la sécurité d'approvisionnement électrique, on commence à voir paraître des études qui ne portent pas seulement sur la compétition aux bornes de l'équipement de production d'électricité, la centrale nucléaire ou l'éolienne, sachant qu'une centrale nucléaire fonctionne 8000 heures par an et une éolienne quatre fois moins. La question de la garantie d'approvisionnement passe alors par du stockage, par du réseau, par des moyens de production à énergie fossile, comme le gaz que vantent les Allemands, mais aussi charbon et lignite dont ils parlent beaucoup moins. Comment diffuser dans le public une connaissance sur le coût complet de l'énergie en tenant compte de ces différents aspects ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Historiquement, la rémunération du capital, c'est 2 % hors inflation. Donc, pour ne pas spolier l'épargne nationale (dans mon esprit les emprunts dédiés sont souscrits directement par l'épargne nationale) sans passer par des intermédiaires financiers, il faudrait assurer aux souscripteurs 2 % indexés sur l'inflation. C'est très lourd, même s'il n'y a pas de risque de retour de l'inflation. C'est pourquoi je proposais des obligations à très long terme avec un taux garanti de 1 % indexé sur l'inflation car notre croissance est trop faible pour le moment. En revanche ce sont des investissements productifs qui, à terme, engendrent une rémunération qui permet de rembourser les emprunts grâce à la croissance.

Sur le second point, le stockage de l'énergie renouvelable, pour le moment on ne sait pas faire.

LOUIS GALLOIS

On sait faire mais avec des pertes de rendement considérables. On peut utiliser l'électrolyse de l'eau pour fabriquer de l'hydrogène que l'on stocke mais la perte en ligne est absolument considérable. Tout le problème du stockage consiste à éviter ou à limiter cette perte en ligne. Des efforts de recherche considérables devront être entrepris dans ce domaine. Mais nous devons surtout revenir à la recherche dans le domaine nucléaire. Une association vient d'ailleurs de se créer : « PNC, Patrimoine nucléaire et climat » qui essaye de reprendre le flambeau du nucléaire. En effet, depuis quelques années, le champ est libre pour ceux qui attaquent le nucléaire sous tous ses aspects. Il n'y a aucune riposte. Plus personne n'ose s'exprimer sur le sujet. Il me paraît absolument essentiel que l'on ose à nouveau s'exprimer sur le nucléaire pour montrer que c'est une énergie « verte » qui assure l'indépendance du pays et qui peut assurer la compétitivité de notre industrie.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Nous allons conclure nos travaux, en remerciant chaleureusement tous les intervenants qui nous ont passionnés.

Beaucoup de propositions ont été formulées qui seront adressées à qui de droit.

PUBLICATIONS RÉCENTES

ÉTATS-UNIS, HORIZON 2017

Colloque du lundi 18 avril 2016

INTÉGRATION, LAÏCITÉ, CONTINUER LA FRANCE

Colloque du lundi 23 mai 2016

OÙ VA L'INDE ?

Colloque du lundi 6 juin 2016

**LES ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER
MONDIAL**

Colloque du lundi 4 juillet 2016

**LA DÉMOGRAPHIE EN EUROPE
ET SES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Colloque du lundi 24 octobre 2016

**L'EXERCICE DE LA SOUVERAINETÉ PAR LE PEUPLE :
LIMITES, SOLUTIONS**

Colloque du lundi 14 novembre 2016

QUEL AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE ?

Colloque du lundi 12 décembre 2016

**VERS LA FIN DE LA GLOBALISATION,
MYTHE OU RÉALITÉ ?**

QUELLE STRATÉGIE POUR LA FRANCE ?

Colloque du lundi 6 mars 2017

ENJEUX MARITIMES DU MONDE ET DE LA FRANCE

Colloque du lundi 20 mars 2017

CIVILISATION, AVEC OU SANS 'S' ?

Colloque du lundi 22 mai 2017

OÙ VA LA TURQUIE ?
Colloque du lundi 29 mai 2017

L'AVENIR DES RELATIONS GERMANO-AMÉRICAINES
Colloque du lundi 18 septembre 2017

MAX GALLO, LA FIERTÉ D'ÊTRE FRANÇAIS
Rencontre-hommage du mardi 21 octobre 2017

L'ÉCOLE AU DÉFI DE L'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE
Colloque du lundi 27 novembre 2017

LE MOMENT RÉPUBLICAIN EN FRANCE ?
Colloque du lundi 11 décembre 2017

QU'Y-A-T-IL DANS LE CHAUDRON DU MOYEN-ORIENT ?
Colloque du lundi 12 février 2018

DÉSERTIFICATION ET RÉANIMATION DES TERRITOIRES
Colloque du mardi 27 février 2018

L'EUROPE, COMMENT CA MARCHE ET COMMENT LA REDRESSER ?
Colloque du mardi 20 mars 2018

LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE, LA STRATÉGIE DE LA CHINE
Colloque du lundi 4 juin 2018

FAKE NEWS, FABRIQUE DES OPINIONS ET DÉMOCRATIE
Colloque du mercredi 20 juin 2018

L'EUROPE FACE À L'EXTRATERRITORIALITÉ DU DROIT AMÉRICAIN
Colloque du lundi 24 septembre 2018

LE DROIT CONTRE LA LOI
Colloque du lundi 22 octobre 2018

**ORDOLIBÉRALISME, MERCANTILISME ALLEMAND ET FRACTURES
EUROPÉENNES**

Colloque du lundi 19 novembre 2018

SITUATION DE L'ITALIE, RÉALITÉ ET PERSPECTIVES

Colloque du mercredi 5 décembre 2018

OÙ VONT LES ÉTATS-UNIS ?

Colloque du mardi 29 janvier 2019

**LA BAISSÉ DE LA NATALITÉ ET LES PERSPECTIVES DE LA
DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE**

Séminaire du mardi 2 avril 2019

LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE, QU'EST-CE À DIRE ?

Colloque du mardi 16 avril 2019

L'EURO VINGT ANS APRÈS, BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du lundi 6 mai 2019

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET POLITIQUE EUROPÉENNE

Colloque du mardi 18 juin 2019

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION – TABLE RONDE AUTOUR DE
PIERRE BROCHAND**

Séminaire du mardi 2 juillet 2019

**L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET
L'EMPLOI**

Colloque du mardi 24 septembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU CAPITALISME ?

Colloque du mardi 5 novembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION POLITIQUE POUR LA FRANCE ?

Colloque du mardi 3 décembre 2019

**IRAN, ÉTATS-UNIS, OÙ LA CRISE AU MOYEN-ORIENT NOUS
CONDUIT-ELLE ?**

Colloque du mercredi 5 février 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU
5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS
D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?**

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du 20 janvier 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du 10 février 2021

**ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU
« LEADERSHIP » AMÉRICAIN**

Colloque du 9 mars 2021

NOTES ET ÉTUDES :

Parues récemment :

- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, « **Allemagne, un sursaut inattendu** », juin 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'ordolibéralisme allemand, obstacle à la puissance européenne** », mai 2020.
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, Professeur de droit public à l'Université Rennes 1, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La gestation historique et juridique de la souveraineté nationale et populaire** », mai 2020.
- **Jean-Eric Schœttl**, conseiller d'État (h), membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La souveraineté nationale à l'épreuve du droit européen** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'intégration européenne et la résurgence des nationalismes** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **Peut-il y avoir une démocratie européenne ?** », janvier 2020.
- **Benjamin Morel**, maître de conférence en Droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, docteur en Science politique de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay, « **Le droit à la différenciation, les dangers d'une révision constitutionnelle** », juillet 2019.
- **Alain Dejammet**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Samuel P. Huntington revisité** », avril 2019.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **Le rôle moteur de l'État dans l'innovation** », note de lecture de l'ouvrage de Mariana Mazzucato, *L'État entrepreneur, pour en finir avec l'opposition public-privé* (2015 ; trad. Fayard, 2020), par Guillaume Mars.
- « **L'assimilation et le modèle républicain français** », note de lecture de l'ouvrage de Raphaël Doan, *Le Rêve de l'assimilation* (Passés composés, 2021), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La dépendance aux métaux rares et les contradictions de la transition énergétique et numérique** », note de lecture de l'ouvrage de Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares* (Les liens qui libèrent, 2018), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Assiste-t-on à une renaissance des classes populaires ?** », note de lecture de l'ouvrage de Christophe Guilluy, *Le temps des gens ordinaires* (Flamarion, 2020), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La relation franco-allemande et le problème de l'hégémonie en Europe** », note de lecture de l'ouvrage de Georg Blume, *Der Frankreich-Blues* (Edition Körber, Hambourg, 2017), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica, et Lise Buttin.
- « **Réhabiliter la nation, rétablir l'État** », note de lecture de l'ouvrage de David Djaïz, *Slow Démocratie – comment maîtriser la mondialisation et reprendre notre destin en main ?* (Allary Éditions, 2019), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica.
- « **France-Allemagne, rétablir l'équilibre des forces en Europe** », note de lecture du livre d'Edouard Husson, *Paris-Berlin : la survie de l'Europe* (Gallimard, octobre 2019), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com ou benjelloun@fondation-res-publica.org

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

info@fondation-res-publica.org

Achévé
d'imprimer
en mai 2021